

BAC 2017

LES RÉSEAUX SOCIAUX PÉRTURBÉS

Page 5

RÉUNION AUJOURD'HUI DU CONSEIL DES MINISTRES

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT AU MENU

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3112 | Mercredi 14 juin 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

LUTTE À DISTANCE ENTRE L'USMH ET LE RCR POUR LE MAINTIEN

Page 17

ALGÉRIE-FRANCE

VERS UN NOUVEAU DÉPART

Page 3



PICS DES TEMPÉRATURES DURANT RAMADHAN

LES RECOMMANDATIONS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Page 4

PRODUCTION DE VÉHICULES VOLKSWAGEN À RELIZANE

PREMIÈRES LIVRAISONS AU MOIS D'AÔÛT

Page 4



87
personnes ont péri dans les carrières et mines de 2010 à 2016 en Algérie.

923
morts déplorés suite à l'épidémie de choléra qui sévit au Yémen.

3.000
orphelins et veuves autour de la plus grande "Meïda du F'tour" à Blida.

PLAN SPÉCIAL POUR ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DURANT L'ÉTÉ À BLIDA

La direction des ressources en eau de la wilaya de Blida a mis en place un plan spécial pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable durant l'été, a annoncé jeudi son responsable.

Présentant ce plan lors du conseil de wilaya, Rabah Ouissi a signalé la mise en service attendue début juillet prochain, au plus tard, d'un nombre de projets afin d'éviter les coupures d'eau, particulièrement dans les communes de l'est de la région, accusant un grand déficit en eau potable, à l'instar de Meftah, Larbaâ et Ouled-Slama.

Le responsable a expliqué le déficit en eau potable accusé par ces communes par un manque en ressources hydriques dans la partie est de la région.

La wilaya de Blida s'appuie en grande partie sur les eaux souterraines pour son approvisionnement, au moment où se pose le problème du faible débit des forages que la wilaya



compte compenser par le lancement d'études relatives à un projet de transfert d'eau à partir de la station de traitement de Boudouaou.

L'ETUSA RENFORCE SES NAVETTES VERS LES SABLETTES



L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a renforcé à partir de dimanche 11 juin en cours ses navettes bus en direction des Sablettes afin

de répondre à la demande en matière de déplacement dans la capitale durant le Ramadhan.

Ainsi, les navettes bus seront renforcées avec comme points de départs les stations de la Place du 1^{er}-Mai, Bachdjerah, Place des Martyrs, Grande-Poste, Ben-Aknoun et d'El-Harrach. Le premier départ après la rupture du jeûne est prévu à 21h. Pour rappel, en réponse à la forte demande en matière de transport durant le mois de Ramadhan, l'Etusa a établi un aménagement horaire qui permet à ses usagers de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale habituellement desservie avec un service de nuit spécial. Les banlieues est, ouest et sud de la capitale, à savoir les secteurs de Dergana, de Zeralda et de Hamadi, sont également concernées par ce programme.

Pendant les jours ouvrables, du dimanche à jeudi, le réseau bus de l'Etusa couvre un total de 90 lignes régulières dont 25 du réseau affrètement.

450 ENFANTS ABANDONNÉS, PLACÉS EN KAFALA À TIZI-OUZOU DEPUIS 2002

Quelque 450 enfants abandonnés par leurs géniteurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont été placés en kafala depuis novembre 2002, a appris l'APS auprès du directeur de l'action sociale et de la solidarité de l'établissement pour enfants assistés de la cité sociale Mahfoudh Boucebsi de Boukhalfa. Ce chiffre a été communiqué par le directeur local de l'action sociale et de la solidarité. Outre les placements en kafala effectués sur un total de 626 enfants accueillis par cette pouponnière depuis son ouverture en 2002 au 1^{er} juin 2017, 129 autres chérubins ont été récupérés par leurs parents durant cette même période. Depuis le début de l'année en cours, 5 enfants ont été placés en kafala et 2 autres récupérés par leurs géniteurs. La DASS a comptabilisé 333 demandes de kafala, dont 41 émanant de couples algériens résidant à l'étranger, demandes actuellement en cours de traitement. Actuellement, 25 enfants (14 filles et 11 garçons) parmi lesquels 14 handicapés (8 filles et six garçons) sont pris en charge au sein de

cette même structure qui est dotée d'une capacité d'accueil de 48 enfants.



JEAN-YVES LE DRIAN

"Nous allons évoquer les relations bilatérales, les sujets économiques et les dossiers culturels et éducatifs importants afin de forger une relation historique et amicale que le président Macron souhaite voir repartir avec beaucoup de détermination. (...) Ma visite de travail en Algérie a pour but de préparer le déplacement du chef de l'Etat français en Algérie."

UN LOGICIEL POUR RECONNAÎTRE LES... MOUTONS MALHEUREUX

Un programme informatique permettant de déterminer si les moutons souffrent ou sont malheureux a été mis au point par une équipe de chercheurs de l'université de Cambridge au Royaume-Uni dans le but d'améliorer leur bien-être.

Les scientifiques se sont appuyés sur près de 500 photos de moutons collectées par des vétérinaires pour élaborer un algorithme qui détecte certaines expressions sur la tête des ovins. Ils peuvent ainsi déterminer si l'animal souffre, et son degré de douleur.

Le logiciel décèle les yeux mi-clos, les joues creusées, les oreilles repliées, les lèvres étirées, ou les narines déformées, autant d'expressions de la douleur chez le mouton. Il fonctionne aussi pour d'autres espèces, notamment le cheval, le lapin ou certains rongeurs utilisés pour les expériences en laboratoire.

En installant des caméras sur des abreuvoirs ou dans des granges pour scanner le visage des bêtes, les scientifiques pensent pouvoir permettre aux fermiers de détecter plus rapidement les maladies et ou les blessures de leur bétail, et accélérer la mise en place des traitements.

Pour développer leur logiciel, les scientifiques se sont appuyés sur des recherches en intelligence artificielle visant à reconnaître les émotions humaines.

LES DIVORCES INTERDITS EN PALESTINE PENDANT LE... RAMADHAN

Le chef des tribunaux islamiques palestiniens a ordonné dimanche aux juges de ne pas prononcer de divorce durant le mois de jeûne du ramadan de peur que la privation de nourriture et de cigarettes soit la cause de décisions trop hâtives.

Dans un communiqué, Mahmoud al-Habache a assuré se baser sur l'expérience des années précédentes.

Durant le mois sacré pour les musulmans qui a débuté samedi, certains, parce qu'ils n'ont pas mangé et pas fumé, créent des problèmes dans leur couple et prennent ensuite des décisions rapides et non mesurées.

Pour éviter de tels cas de figure, les demandes de divorce ne seront examinées et les décisions prononcées qu'une fois le mois de jeûne terminé.

Selon la justice, les divorces parmi les Palestiniens sont en hausse, principalement à cause des difficultés économiques dans les Territoires occupés où pauvreté et chômage sont endémiques.

Dans les Territoires palestiniens, seuls les tribunaux religieux sont habilités à prononcer des mariages et des divorces.



LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT AU MENU

Réunion aujourd'hui du Conseil des ministres

Le plan d'action-programme du gouvernement sera aujourd'hui mercredi au menu de la réunion du Conseil des ministres, ont indiqué hier des sources concordantes.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour de cette première réunion après la formation d'un nouveau gouvernement et la nomination d'Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre en remplacement de Abdelmalek Sellal. Il s'agit du plan d'action du gouvernement qui devrait, après son adoption en Conseil des ministres, être soumis à l'appréciation des deux chambres du Parlement. Ce plan d'action sera certainement

articulé autour des priorités et urgences annoncées par le Premier ministre lors de la cérémonie de passation des pouvoirs avec son prédécesseur. Pour l'essentiel il est question de la poursuite de la politique du logement, lutte contre le chômage, préservation du pouvoir d'achat et surtout la diversification de l'économie nationale, avec une place prépondérante pour le secteur privé.

"Pour que le sort de l'Algérie ne dépende plus des fluctuations du prix du pétrole" avait alors indiqué le nouveau Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, dans sa première déclaration. Après son adoption ce plan sera déposé sur le bureau de l'APN pour être ensuite distribué aux 462 députés nouvellement élus à la faveur des élections législatives du 4 mai dernier. Cette opération, qui était prévue pour le dimanche 18 février, risque fort

bien de connaître un retard de quelques jours sur le calendrier annoncé auparavant.

Le gouvernement avait en effet annoncé que Tebboune présentera son plan d'action devant les députés le 18 du mois en cours. Mais apparemment ce ne sera pas le cas car les députés n'auront pas alors suffisamment de temps pour s'imprégner de ce plan d'action et le débattre en un laps de temps.

Selon des sources parlementaires cette séance plénière lors de laquelle le plan d'action sera présenté par Tebboune devant l'APN serait programmée pour le mardi ou mercredi prochains.

Ce d'autant que l'APJ ne procédera à l'installation de ses structures, le bureau et les commissions, qu'aujourd'hui mercredi lors d'une séance plénière.

L. B.



ALGÉRIE-FRANCE

Vers un nouveau départ

PAR INES AMROUDE

L'agenda des relations bilatérales, la préparation de la prochaine visite du président français, Emmanuel Macron, en Algérie, ainsi que la situation dans le Sahel et la lutte contre le terrorisme, ont été au menu des entretiens, mardi à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

"L'agenda est dense et nous avons convenu ensemble de maintenir un contact quasi permanent et régulier sur toutes les questions qui nous interpellent, et l'évolution des situations dans notre région", a indiqué Messahel dans un point de presse animé conjointement avec son homologue français, arrivé lundi à Alger pour une visite de travail de deux jours.

"La visite de M. Le Drian en Algérie a permis aux deux parties de procéder à une évaluation de l'état de nos relations bilatérales qui sont denses et multiples", a ajouté Messahel, soulignant que cette relation "doit être densifiée davantage, élargie et renforcée dans tous les secteurs".

Pour Messahel, cette évaluation "est porteuse de projets nouveaux, car, en plus de la prochaine visite en Algérie du président Emmanuel Macron qui doit être bien préparée, nous avons des échéances de l'architecture que nous avons mise en place". Par la même occasion, Messahel a annoncé "des rencontres prochaines au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, la réunion du comité mixte économique France-Algérie (Comefa) ainsi que et le Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui doit se tenir à la fin de cette année à Paris".

Concernant les questions internationales, Messahel a indiqué avoir "longuement" évoqué avec M. Le Drian les conflits dans la région, notamment la situation en Libye, relevant à ce propos que l'approche de l'Algérie et la France est "iden-

tique".

"Nous sommes pour une solution politique qui passe par des négociations de manière inclusive afin de permettre à la Libye de retrouver sa stabilité", a-t-il affirmé.

La situation dans la région du Sahel, particulièrement au Mali, a été également évoquée lors de cet entretien et ce, à quelques jours du 2^e anniversaire de l'accord de Bamako, né du processus d'Alger et à ce titre, Messahel a indiqué avoir passé en revue avec son homologue français "les acquis positifs (de cet accord) comme la mise en place du comité permanent de dialogue inter-malien".

"L'objectif principal reste la lutte antiterroriste dans cette zone de grande turbulence où la présence terroriste se renforce du fait de la situation chaotique en Libye", a ajouté Messahel, précisant que la lutte contre le terrorisme demeure un "objectif principal" de l'action commune entre l'Algérie et la France et leurs partenaires régionaux et internationaux.

"Il s'agit de mettre fin à ce phénomène transnational et accompagner nos frères à retrouver leur stabilité que ce soit en Libye ou au Mali", a-t-il soutenu.

Conférer une dynamique nouvelle aux relations bilatérales

De son côté, M. Le Drian a indiqué avoir été mandaté par le président Emmanuel Macron pour effectuer cette visite en Algérie et exprimer "le message d'amitié de la France et du peuple français envers l'Algérie et son peuple".

"Je suis venu dans un esprit de confiance et avec la volonté de donner à notre relation une dynamique nouvelle, un partenariat de qualité tant nos liens sont forts et doivent être renforcés dans les mois et les années qui viennent", a affirmé M. Le Drian, ajoutant que la prochaine visite d'Emmanuel Macron en Algérie figure aussi à l'ordre du jour de cette visite.

D'autre part, M. Le Drian a indiqué avoir

eu des discussions "très approfondies" autour de questions régionales et internationales avec "comme axe commun le combat contre le terrorisme". "C'est cette détermination qui nous amène à souhaiter une solution politique en Libye", a-t-il souligné, précisant que l'Algérie et la France ont convenu de "conjuguer leurs efforts pour aboutir à une solution politique inclusive permettant le maintien de l'intégrité du territoire libyen et un processus de paix devant aboutir à une sérénité retrouvée".

"Nous avons longuement échangé sur la situation au Sahel et au Mali avec la volonté commune d'aboutir à la mise en œuvre de l'accord d'Alger auquel nous tenons beaucoup, car c'est le seul moyen de lutter contre le terrorisme", a-t-il conclu.

Tebboune reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette audience à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, "les relations bilatérales ont été évoquées ainsi que les perspectives de leur renforcement dans nombre de domaines à la veille des échéances importantes inscrites à l'agenda bilatéral, notamment la 4^e session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN) que président les Premiers ministres des deux pays et dont la tenue est prévue avant la fin de l'année en cours", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties "ont fait part de leur satisfaction quant à l'évolution positive enregistrée dans le domaine de la coopération ces dernières années", souligne la même source, ajoutant que les

deux ministres "ont exposé au Premier ministre les résultats de leurs entretiens". Cette audience a, par ailleurs, été l'occasion d'"un échange de vues sur un certain nombre de questions régionales et internationales, notamment celles relatives à l'évolution de la situation au Sahel et dans la région ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

Cette visite "intervient dans un contexte marqué par une amélioration significative et continue des relations bilatérales et s'inscrit dans le cadre de la tradition de concertation instaurée entre les deux pays qui sont liés par des relations denses et multidimensionnelles", note la même source.

I. A.

LUTTE ANTITERRORISTE Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, mardi, l'arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes par des éléments de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset et la destruction par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) de 2 abris pour terroristes à Skikda.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 12 juin 2017, un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset (6^{ème} Région militaire). Tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit à Skikda (5^e Région militaire), deux (02) abris pour terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets", précise-t-on de même source.

Par ailleurs la tentative d'un groupe de haragagas, qui tentaient la traversée clandestine par la voie maritime, a été déjouée la nuit dernière par des éléments de gardes-côtes au large de Skikda, a indiqué, mardi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Des gardes-côtes ont déjoué à Skikda/5^{RM}, une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale", a précisé la même source.

R. N.

PICS DE TEMPÉRATURES DURANT LE RAMADHAN

Les recommandations du ministère de la Santé

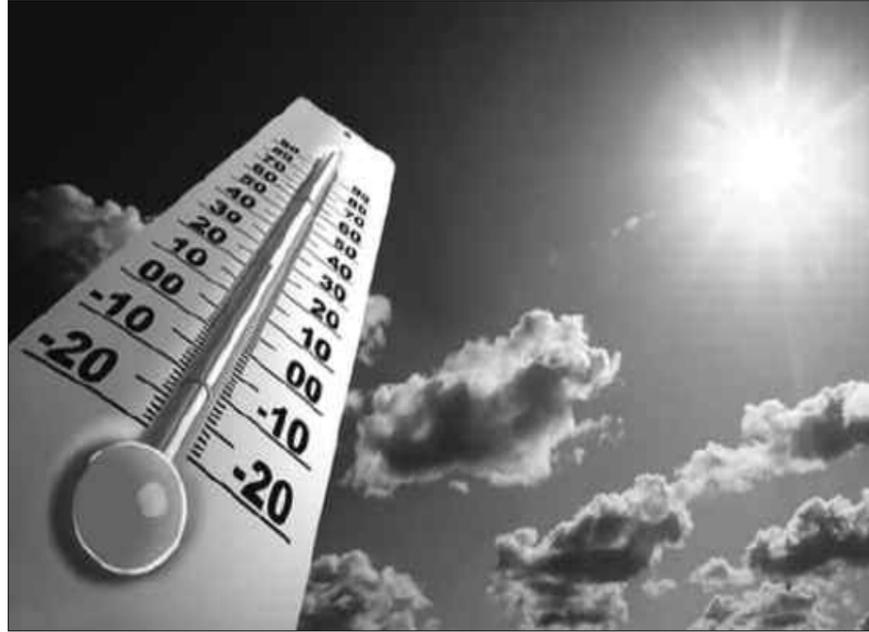
En raison des pics saisonniers de températures, notamment durant ce mois du Ramadhan, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière recommande aux citoyens de se s'en protéger.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Rélevant que la population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, de personnes âgées et de malades chroniques, il appelle à éviter de sortir durant les moments les plus chauds de la journée et à porter des vêtements légers et amples et à rester à l'abri d'une exposition prolongée au soleil.

Il invite également à boire suffisamment d'eau entre le f'tour et le s'hour, en évitant les boissons trop sucrées ou à forte teneur en caféine.

Le ministère recommande, en outre, de fermer les volets et les rideaux des façades des habitations exposées au soleil et de ne pas s'adonner à des activités à l'extérieur telles que le sport ou le jardinage, bricolage et, dans



la mesure du possible, à prendre plusieurs douches par jour.

Ils sont, aussi à s'inquiéter de symptômes comme les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche ainsi qu'une confu-

sion mentale. Dans ce cas, le ministère invite les citoyens à "agir rapidement", en appelant les secours (Samu, Protection civile) en attente desquels, il est recommandé de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un

"endroit frais, de la faire boire", de l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et enfin de l'éventer (l'aérer).

Le département de la Santé rappelle que la direction générale des Services de santé a mis en place une organisation "spécifique" pour la prise en charge des effets induits par la canicule, comprenant notamment : l'élaboration d'une fiche technique relative à la conduite à tenir devant un "coup de soleil ou une complication" due à la chaleur, la présence effective des personnels des urgences, l'identification de lits de réanimation dédiés à ces cas et enfin, la "disponibilité effective d'un stock" de produits pharmaceutiques spécifiques, y compris les fluides médicaux.

Par ailleurs, un dispositif d'information et de communication, à destination du grand public et des professionnels de la santé, a été mis en place pour toute la saison estivale, à travers le développement d'actions de communication de proximité, en collaboration avec le mouvement associatif et les radios locales.

R. R.

DANGER DU TABAC

La Cnas tire la sonnette d'alarme

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans le cadre de son plan stratégique 2017-2019, notamment dans son volet relatif à la prévention de certaines maladies qui peuvent

nuire à l'état de santé du citoyen, la Cnas a décidé de lancer une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques du tabagisme en faveur des assurés sociaux et leurs ayants droit.

Sous le slogan "Le tabac tue, libérez-vous de son emprise", l'agence d'Alger compte suivre le mouvement en prévoyant, elle aussi, de mener une campagne au profit de ses assurés sociaux.

Cette campagne sera menée du 13 au 15 juin 2017 à travers toutes ses structures et prévoit des affichages et la remise de dépliants portant sur les risques du tabagisme et de ses complications. La Cnas prévoit aussi d'accompagner les assurés par certains conseils.

Il est à noter qu'une opération de sondage d'opinion sur le tabagisme a été lancée au niveau national dans toutes les struc-

tures de la Cnas au profit de plus de 36.000 assurés sociaux et leurs ayants droit (assurés actifs, étudiants, retraités...).

Il en résulte qu'une moyenne de 50,7% des personnes sondées fument quotidiennement entre 10 et 20 cigarettes par jour alors que 5,6 % fument 31 cigarettes ou plus par jour.

C. A.

EXPLOITATION DES MINES ET CARRIÈRES

87 décès entre 2010 et 2016

Elles sont 87 personnes à avoir trouvé la mort dans les carrières et mines des suites de 2.635 accidents survenus durant la période s'étalant de 2010 à 2016, selon un responsable de l'Agence nationale des activités minières (Anam).

Les wilayas où sont survenus ces décès sont celles de Sétif, Tiaret, Bordj-Bou-Argeridj, Mila et Boumerdès avec au moins quatre (4) morts pour chacune d'entre elles durant cette période.

Membre du Comité de direction de l'Anem, Mohammed El Habib Sekher explique ces accidents et les décès qu'ils entraînent par de mauvaises manipulations du matériel, des chutes de pierres, des explosions, des électrocutions et des éboulements.

Selon celui-ci, la police des mines, dont le rôle est de veiller au contrôle technique et administratif des activités minières, a été amenée à sanctionner plusieurs opérateurs-exploiteurs de carrières et mines n'ayant pas respecté les normes de sécurité destinées à protéger leurs employés. Ce responsable signale, en outre, que 54 carrières et mines ont été suspendues d'activité, de 2010 à 2016, et que 9 autres ont fait l'objet d'une mise en demeure.

R. N.

PRODUCTION DE VÉHICULES VOLKSWAGEN À RELIZANE

Premières livraisons au mois d'août

PAR RIAD EL HADI

Les véhicules Volkswagen en cours de production qui seront assemblés durant le mois de juillet dans l'usine de Relizane ont déjà été vendus, a annoncé le P.-dg de Sovac, Mourad Oulmi, dans un entretien accordé à la Radio nationale. Ces véhicules sont appelés à être livrés au début du mois d'août 2017.

Le P.-dg de Sovac a également tenu à répondre à ceux qui critiquent le faible taux d'intégration de son usine Volkswagen et de l'industrie automobile en Algérie. "Il faut savoir que les grands constructeurs comme Volkswagen, Ford, Toyota, existent depuis une centaine d'années. L'industrie automobile on ne la crée pas en une année ou six mois. Il nous faut au minimum une dizaine d'années, dont au moins quatre ou cinq ans pour bâtir ce qu'on appelle du CKD", a expliqué Mourad Oulmi.

Mourad Oulmi a également indiqué que son partenaire Volkswagen prévoit d'exporter à terme 80 % de la production de pièces produites en Algérie. "On a besoin

de marchés extérieurs pour être compétitif. Notre partenaire Volkswagen c'est lui qui achète de la pièce, s'il veut atteindre les 40 % de taux d'intégration il sera obligé d'appeler ses sous-traitants pour qu'ils viennent en Algérie afin d'exporter 80% de leurs pièces de rechange et garder l'excédent pour nos usines Volkswagen, Renault ou d'autres", a affirmé le P.-dg de Sovac.

Le P.-dg de Sovac a également appelé à calibrer le marché automobile après l'ouverture de l'usine d'assemblage Volkswagen, la troisième en Algérie après celles de Renault et Hyundai. "Si le gouvernement ne calibre pas et ne gère pas la taille du marché, c'est comme si on n'a rien fait.

Au Maroc, ils ont pris deux constructeurs Renault et Peugeot. Ils leur ont donné le marché local et se sont engagés avec eux de développer la sous-traitance. On ne peut pas partager un marché de 400.000 véhicules avec dix constructeurs", a estimé Oulmi.

Mourad Oulmi a également confirmé que l'ensemble des composants des véhicules

assemblés dans l'usine de Relizane ont été importés, et qu'aucune pièce n'a été produite en Algérie. "Il ne faut pas se mentir, il faut dire des choses de manière très transparente et ne pas faire de démagogie. Beaucoup de gens ne posent pas de questions pour l'électroménager. Les téléphones fabriqués par exemple en Algérie, la batterie elle est fabriquée en Algérie ? Le couvercle est fabriqué en Algérie ? Ou n'est-il pas simplement assemblé en Algérie ? Il y a un rapport émotionnel vis-à-vis de l'automobile", a affirmé Oulmi.

Mourad Oulmi a par ailleurs pointé du doigt certaines banques qui refusent d'accompagner les projets d'investissements. "Certaines banques veulent uniquement financer l'importation. Elles ne veulent pas prendre de risques. Gagner de l'argent, du court terme et disparaître", a-t-il dénoncé, ajoutant : "L'investissement c'est du long terme, il faut trouver une banque qui croit au pays, qui veut accompagner et qui s'inscrit dans le développement économique du pays".

R. E.

DJAMILA KHIAR, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"Il n'y a pas de fuites au Bac"

La présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves, Djamilia Khiar, est formelle : "Il n'y a pas de fuites des sujets du Bac", soutient-elle dans une déclaration à un journal électronique.

PAR RAYAN NASSIM

Djamila Khiar a en effet reproché à certains médias d'"exagérer" en parlant de fuites.

"Il y a eu publication des sujets sur Facebook, un quart d'heure après le début des épreuves, mais cela n'a eu aucune incidence sur l'examen puisque les candidats étaient déjà en salle. De plus des brouilleurs ont été installés au niveau des centres d'examen, ce qui rend impossible la consultation de ces sujets."

Pour la présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves, "le dispositif antifraude a bien marché, il n'y a pas d'incidents majeurs."



S'agissant de la publication de ces sujets, Mme Khiar, affirme que "l'opération est orchestrée à partir du Maroc, via un site qui a publié les sujets sur Facebook".

"On salue le travail des services de sécurité

qui ont pu identifier la source" souligne Djamilia Khiar qui n'hésite pas à parler de "main de l'étranger et de volonté de déstabiliser l'Algérie."

Au troisième jour, "les choses se déroulent

correctement", se félicite Mme Khiar qui déplore néanmoins des cas d'absence dans certains centres d'examen, en expliquant qu'il s'agit surtout de candidats indépendants. Cela étant, Mme Khiar renvoie la balle aux parents d'élèves qui auraient dû prendre toutes les dispositions pour que leurs enfants arrivent à l'heure, d'autant plus, ajoute-t-elle, "qu'une campagne de sensibilisation a été menée tant en direction des candidats que de leurs parents pour attirer leur attention sur la nécessité d'éviter le retard".

"Cette année, des dispositions strictes et rigoureuses ont été prises pour sécuriser l'examen afin d'assurer une équité entre les candidats et la non tolérance des retards fait partie de ce dispositif", précise Mme Khiar qui prévoit d'examiner la question avec les responsables de l'Éducation pour éventuellement permettre aux candidats renvoyés de pouvoir repasser le Bac l'année prochaine.

R. N.

BAC 2017

Les réseaux sociaux perturbés

Les réseaux sociaux Twitter et Facebook sont perturbés depuis la matinée de ce mardi alors que les épreuves du baccalauréat 2017 suivent leur cours.

L'accès à ces deux réseaux sociaux ainsi qu'à d'autres services de messagerie tel que Whatsapp et Viber est coupé par intermittence.

Ces applications ne fonctionnent que lorsque l'utilisateur dispose d'une connexion en WiFi.

Depuis le début des épreuves, dimanche 11 juin, les abonnés 3G et 4G ont subi

d'importantes perturbations avec un accès limité aux réseaux sociaux et un débit qui s'avère très lent sur les moteurs de recherche comme Google.

La mesure prise par les autorités est censée prévenir d'éventuelles fraudes aux examens du baccalauréat.

Cette année près de 760.000 candidats sont concernés par les épreuves qui doivent se terminer jeudi 15 juin.

En 2016, l'examen avait été marqué par des fuites de sujets sur les réseaux sociaux et l'organisation de nouvelles épreuves pour les matières concernées.

Les autorités avaient par ailleurs bloqué les réseaux sociaux sans que l'efficacité de cette mesure ne soit prouvée.

Un mois avant la tenue des épreuves du Bac 2017, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, assurait que des mesures pour empêcher la triche avaient été prises.

Elle affirmait en outre qu'Internet ne rencontrerait pas de perturbations et qu'il n'y aurait pas de "blocage des réseaux sociaux". Un engagement qui n'a visiblement pas été tenu.

R. N.

EMPLOI D'ENFANTS EN MILIEU PROFESSIONNEL

La courbe en constante baisse

PAR IDIR AMMOUR

Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre la violence, l'exploitation et les sévices. Malgré cela, des millions d'enfants à travers le monde et de tous les milieux socio-économiques, de tous les âges, de toutes les religions et de toutes les cultures souffrent quotidiennement de sévices, d'exploitation et de violence. Alors que le monde s'efforce d'éliminer le travail des enfants d'ici à 2025, la situation économique dans plusieurs pays laisse à désirer ! les conflits, les guerres civiles, ajouter à cela les catastrophes naturelles. Ces facteurs semblent donner un impact dévastateur sur la vie des derniers. Ce qui a engendré une proportion importante de 168 millions d'enfants victimes du travail des enfants selon les recensements effectués par l'OIT.

Les conventions internationales, les engagements pris et les campagnes menées notamment par l'OIT et l'Unicef semblent insuffisants pour modifier la situation de millions de bambins exposés à ce phénomène. Mais le monde, à travers les organisations, associations et institutions, n'est pas prêt à jeter

l'éponge, et ce, en unissant tous les efforts à chaque occasion et rendez-vous pour faire face à cette catastrophe d'exploitation de l'humain par l'humain ! L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde a marqué de son empreinte cette journée dont la lutte est déjà vieille de plusieurs décennies... Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Zemali a indiqué que les enquêtes réalisées sur la propagation de ce phénomène en Algérie démontraient que "celui-ci existe à un taux minime, ne dépassant pas 0,5 % du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés".

Le ministre a affirmé que ces enquêtes indiquent que la courbe de l'emploi des enfants en milieu professionnel "est en constante baisse", grâce à "l'action continue" de son secteur en matière de lutte contre le travail des enfants, en coordination avec les secteurs composant la commission permanente de protection et de promotion de l'enfant. M. Zemali a estimé que la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale contre le travail des enfants constituait une occasion

pour exprimer "La disponibilité et l'attachement des hautes autorités de l'État, leur volonté permanente de lutter contre le travail des enfants et leur engagement à mettre nos enfants à l'abri des dangers et risques qui menacent leur intégrité physique et morale, à travers la lutte contre toute forme de violence et d'exploitation". Au cours de cette rencontre marquée par la présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd et certaines instances activant dans le domaine de l'enfance, le ministre du Travail a réaffirmé la position "constante" de l'Algérie "en matière de concrétisation des recommandations et des normes internationales à travers la mise en œuvre des procédures".

De leur côté, les représentants en Algérie du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Unicef, respectivement Roland Sarton et Marc Lucet, ont évoqué les efforts consentis au niveau international en matière de lutte contre le travail des enfants, saluant par la même occasion les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine.

I. A.

RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ PÉTROLIER

Le constat optimiste de l'Opep

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a estimé dans son rapport mensuel, publié ce mardi, que le rééquilibrage du marché pétrolier est en cours mais "à un rythme plus lent", rapporte Les Echos.

"Le rééquilibrage du marché est en cours mais à un rythme plus lent compte tenu des changements intervenus dans les fondamentaux depuis décembre, et en particulier de l'offre américaine, qui était prévue en contraction et qui connaît une croissance positive", écrit l'Opep dans son rapport.

Le cartel a également observé que les stocks des pays de l'OCDE ont diminué en

avril, à 3.005 milliards de barils, soit 251 millions de barils au-dessus de la moyenne de cinq ans. La baisse de ces stocks observable de janvier à avril devrait se poursuivre au second semestre, estime en outre l'Opep. L'organisation précise par ailleurs que sa production a augmenté de 336.000 barils par jour durant le mois de mai, à raison de 32,14 millions de barils journaliers. Cette hausse serait due au Nigeria et à la Libye, pays ayant été exemptés par l'accord de réduction de production en raison de leurs troubles internes.

L'Opep a également revu à la baisse sa prévision de croissance de la production des pays producteurs non-membres cette année, qui passe de 950.000 barils par jour à 840.000 barils journaliers. La prévision de demande pour le pétrole de l'organisation a en revanche été revue à la hausse de 100.000 barils journaliers pour atteindre 32.02 millions de barils par jour. Ainsi, compte tenu de la révision à la baisse de l'offre hors Opep, la prévision de croissance de la demande mondiale reste inchangée pour le cartel.

Les onze pays membres de l'Opep qui adhèrent au pacte de réduction de la production en vigueur depuis le début de l'année et jusqu'en mars 2018 ont ramené leur production globale à 29,729 millions de barils par jour en mai, soit en deçà de l'objectif assigné qui était de 29,804 millions barils journaliers.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE BISKRA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER ZIOUCHI MOHAMED TOLGA

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 000707219006252

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 paragraphe 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de l'établissement public hospitalier Tolga informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre 01/2017 que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants.

Lot	Soumissionnaire	N° d'identification fiscale	Note	Montant DA TTC	Observations
Lot 01: Alimentation Générale	Cheriet Cherif	189070104272169	61	4.192.625.60	Offre Moins Disant
Lot 02: Eaux Minérales	Nouioua Mahfoud	187072100495180	64	1.286.485.20	Offre Moins Disant
Lot 03: Légumes et Fruits	Nouioua Mahfoud	187072100495180	64	4.486.772.40	Offre Moins Disant
Lot 04: Œuf et Viandes (Rouges et Blanches)	Nouioua Mahfoud	187072100495180	59	6.738.216.00	Offre Moins Disant
Lot 05: Pain	//	//		//	Futilité

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les dix(10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés.

Si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois(03)jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 515



République Algérienne Démocratique et Populaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Wilaya de Béjaïa

ولاية بجاية

وكالة السيو و التنظيم العقاري الحضري

N°...9.62.../DT/ SPI/AFOWB/2017

Bejaia le : 12 JUN 2017

Mise en demeure

Marché de réalisation de 100/200 Logements promotionnels aidés(LPA)-Tranche B, avec locaux commerciaux intégrés à EL Kseur, wilaya de BEJAIA

- Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics ;
- Vu le marché n° 01/AGRPU/2017 approuvé le 04/12/2016 par la commission des marchés de l'agence foncière de la wilaya de BEJAIA ;
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux notifié à l'entreprise le 18 janvier 2017 ;
- Vu les procès verbaux de chantiers ;
- Vu la quasi absence de l'entreprise sur le chantier ;
- Vu la première mise en demeure datée du 18 mai 2017 et notifié le 22 mai 2017 ;
- Vu le rapport du chef d'antenne d'EL KSEUR ;
- Vu le rapport du maître d'œuvre constatant l'abandon du chantier par l'entreprise, malgré les ODS de reprises qui lui ont été notifiés ;

L'entreprise ETB/TCE FELFOUL Fadila élisant domicile à village BOUADNI SMAOUN, wilaya de BEJAIA est mise en demeure de signer les ODS de reprise, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'honorer ses engagements contractuels ;

Un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale est accordé à l'entreprise cocontractante pour s'y conformer, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à son encontre.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 446



République Algérienne Démocratique et Populaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Wilaya de Béjaïa

ولاية بجاية

وكالة السيو و التنظيم العقاري الحضري

N°...9.62.../DT/ SPI/AFOWB/2017

Bejaia le : 12 JUN 2017

Mise en demeure

Marché de réalisation de 100/200 Logements promotionnels aidés(LPA)-Tranche B, avec locaux commerciaux intégrés à EL Kseur, wilaya de BEJAIA

- Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics ;
- Vu le marché n° 01/AGRPU/2017 approuvé le 04/12/2016 par la commission des marchés de l'agence foncière de la wilaya de BEJAIA ;
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux notifié à l'entreprise le 18 janvier 2017 ;
- Vu les procès verbaux de chantiers ;
- Vu la quasi absence de l'entreprise sur le chantier ;
- Vu la première mise en demeure datée du 18 mai 2017 et notifié le 22 mai 2017 ;
- Vu le rapport du chef d'antenne d'EL KSEUR ;
- Vu le rapport du maître d'œuvre constatant l'abandon du chantier par l'entreprise, malgré les ODS de reprises qui lui ont été notifiés ;

L'entreprise ETB/TCE FELFOUL Fadila élisant domicile à village BOUADNI SMAOUN, wilaya de BEJAIA est mise en demeure de signer les ODS de reprise, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'honorer ses engagements contractuels ;

Un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale est accordé à l'entreprise cocontractante pour s'y conformer, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à son encontre.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 562

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DES EUCALYPTUS

NIF : 4100200001608501032

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES: N° 06/2017.

Conformément à l'article 66 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale des EUCALYPTUS déclare la prorogation de délai de **Sept (07) jours** de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2017 paru dans le BOMOP et les journaux nationaux **Libre** et **Midi Libre** en date du 30/05/2017 relatif aux opérations intitulées :

1. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AIRE DE JEUX POUR ENFANTS A LA CITE 140 LOGTS FAZLI
2. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AIRE DE JEUX POUR ENFANTS A LA CITE KOURIFA MOHAMED.
3. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AIRE DE JEUX POUR ENFANTS A COTE DE L'ECOLE SALAH MOGAFI.
4. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AIRE DE JEUX POUR ENFANTS A LA CITE DALIA.
5. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AIRE DE JEUX POUR ENFANTS A LA CITE CHATEAU ROUGE A COTE DE L'ECOLE BOUALEM KHLIFI.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés pour le **20/06/2017 à 12 h au plus tard**, l'ouverture des plis en séance publique se tiendra le même jour à 13 h.

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 029

EN ADÉQUATION AVEC LES NORMES INTERNATIONALES

Le travail des enfants en Algérie ne dépasse pas 0,5 %

En raison de la saturation du marché du travail et de la faiblesse de l'offre, le travail des enfants en Algérie demeure insignifiant par rapport à la masse de la population active, en dépit d'un taux de chômage de 11 %.

La plupart des travaux enregistrés chez les jeunes se confinent dans la vente de produits alimentaires, de cosmétiques et autres produits ménagers dans les marchés.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé que le taux du travail des enfants en Algérie ne dépasse pas 0,5 % du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés.

Lors d'une cérémonie organisée par son secteur à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants, M. Zemali a indiqué que les enquêtes réalisées sur la propagation de ce phénomène en Algérie démontraient que "celui-ci existe à un taux minime, ne dépassant pas 0,5 % du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés".

Le ministre a affirmé que ces enquêtes indiquaient que la courbe de l'emploi



des enfants en milieu professionnel "est en constante baisse", grâce à "l'action continue" de son secteur en matière de lutte contre le travail des enfants, en coordination avec les secteurs composant la commission permanente de protection et de promotion de l'enfant.

Le ministre a rappelé dans ce contexte les missions de l'inspection du travail en matière de contrôle du respect du code du travail, à travers le contrôle journalier et la réalisation d'enquêtes régulières dans ce domaine.

M. Zemali a estimé que la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale contre le travail des enfants constitue une occasion pour exprimer "la disponibilité et l'attachement" des hautes

autorités de l'État, "leur volonté permanente de lutter contre le travail des enfants et leur engagement à mettre nos enfants à l'abri des dangers et risques qui menacent leur intégrité physique et morale, à travers la lutte contre toute forme de violence et d'exploitation". Au cours de cette rencontre marquée par la présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, et certaines instances activant dans le domaine de l'enfance, le ministre du Travail a réaffirmé la position "constante" de l'Algérie "en matière de concrétisation des recommandations et des normes internationales à travers la mise en œuvre des procédures prises

contre le travail des enfants et la protection de l'enfance en général". De leur côté, les représentants en Algérie du bureau de l'organisation internationale du travail (OIT) et de l'Unicef, respectivement Roland Sarton et Marc Lucet, ont évoqué les efforts consentis au niveau international en matière de lutte contre le travail des enfants, saluant par la même occasion les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine. L'OIT qui recense 168 millions d'enfants travailleurs, a choisi cette année le slogan "Dans les conflits et les catastrophes, protégeons nos enfants du travail des enfants" pour célébrer la Journée internationale contre le travail des enfants.

R. E.

HADJ ET OMRA

Les agences de voyages chargées de l'opération en baisse

Le nombre des agences de voyages chargées de l'organisation de l'opération "hadj et omra" pour cette année, est en "baisse" par rapport aux années précédentes, a indiqué le vice-président du Syndicat national des agences de voyages région centre, Lyes Senouci.

Le vice-président chargé du "hadj et omra" a fait savoir, lors d'une conférence de presse, que le nombre des agences chargées de l'opération cette année est "en baisse" par rapport aux années précédentes, précisant qu'à l'échelle nationale 38 agences seulement ont été retenues sur les 250 spécialisées dans ce créneau.

Dans ce sens, M. Senouci a plaidé pour la révision du cahier des charges régissant l'activité des agences pour introduire des dispositions à même d'"améliorer les prestations, développer l'activité

mais surtout satisfaire le client et préserver ses droits".

"Avant tout déplacement aux Lieux-Saints, le client-pèlerin est censé avoir son contrat de voyage auprès de l'agence choisie, lui permettant de préserver ses droits, et afin de pouvoir réclamer en cas de mauvaise prise en charge", a souligné M. Senouci.

Il a par ailleurs, expliqué que les frais du hadj pour la saison 2017, connaîtra une augmentation en raison des taxes imposées par l'Arabie saoudite, la dépréciation du dinar et de la crise économique.

De son côté, le président du Syndicat national des agences de voyages d'Algérie, Bachir Djeribi a déclaré que "toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement de la saison estivale", ajoutant

que les efforts "se poursuivent" visant à améliorer davantage les prestations de services. Evoquant le tourisme domestique, M. Djeribi a affirmé que ce dernier "coûte cher", relevant que pas moins de 300 opérateurs de voyages à l'échelle nationale sont spécialisés dans le tourisme interne.

Le président de ce syndicat a, toutefois, mis l'accent sur la nécessité de combler les lacunes enregistrées à travers l'amélioration de la formation continue dans les domaines de l'hôtellerie, la restauration et autres au profit de jeunes diplômés, seul moyen de le moderniser et le hisser au niveau d'une véritable "industrie".

R. E.

COSOB-MAGHREB LEASING ALGÉRIE

Autorisation pour l'émission d'un emprunt obligataire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a visé une notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel par Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour un montant de deux milliards de dinars, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué. Le nombre d'obligations à émettre est de 200.000 titres avec une valeur nominale de 10.000 DA/obligation. Quant à la durée de maturité de ces obligations, elle est de cinq ans avec un amortissement constant annuel de 1/5 du total souscrit.

Concernant les taux d'intérêt servis aux souscripteurs, ils seront progressifs à raison de 4 % pour la 1^{re} année, de 4,5 % pour la 2^e année, de 5 % pour la 3^e année, de 5,75 % pour la 4^e année et de 6,5 % pour la 5^e année.

Les souscripteurs concernés par cet emprunt sont uniquement les banques, les établissements financiers et les autres investisseurs institutionnels. Cet emprunt n'est adossé à aucune garantie en dehors du nantissement, au profit de la masse des obligataires, des billets à ordre tirés sur la clientèle de MLA, et déposés sur un compte ouvert chez BNP Paribas El Djazair.

Ce nantissement couvre, à tout moment et sur toute la durée de vie de l'emprunt, 120 % du montant du principal et du montant du coupon, note la Cosob.

Créé en 2006, Maghreb Leasing Algérie, qui avait déjà émis un emprunt obligataire en 2015, est un établissement financier spécialisé dans le crédit-bail (leasing) et doté d'un capital social de 3,5 milliards DA.

R. E.

ORAN

80 % des stations de services non conformes aux normes

Une campagne de contrôle des stations de services, publiques et privées, de la wilaya d'Oran, menée par la direction de l'Energie, a révélé que 80 % de ses infrastructures ne sont pas conformes aux normes, a-t-on appris du directeur local de l'Energie.

Cette campagne, menée au début de l'année en cours, a débouché sur "des mises en demeure à l'adresse de 80 % des stations d'essence de la wilaya", a affirmé Omar Sbaâ, ajoutant que "des délais allant de 6 à 8 mois ont été accordés aux propriétaires et gérants pour mettre à niveau leurs installations".

"La mise à niveau concerne notamment l'habillage, les sanitaires, la piste, les activités secondaires comme le lavage-graissage", a précisé le responsable, assurant que son administration prendra des sanctions à l'encontre des réfractaires "dès le mois de septembre prochain".

Dans ce contexte, M. Sbaâ a souligné que les stations de services qui assurent la prestation de lavage-graissage déversent, pour la plupart d'entre elles, les huiles usagées dans les réseaux d'assainissement.

"Cette campagne nous a permis de constater que le minimum pour récupérer les huiles et séparer les huiles usagées de l'eau du lavage ne se fait pas dans la grande majorité des stations", a-t-il déploré, ajoutant que son administration a saisi la direction locale de l'environnement pour tracer un programme de contrôle des stations n'assurant que le lavage, qui relève de sa compétence.

Il est à rappeler que la Direction de l'énergie est chargée du contrôle des stations qui assurent la distribution du carburant et pour lesquelles le lavage-graissage est une activité secondaire. Les stations qui ne font que le lavage dépendent de la commission de wilaya chargée des établissements classés relevant de la Direction de l'environnement.

LAGHOUAT

800 logements AADL à attribuer en juillet

Au moins 800 logements relevant du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront attribués en juillet prochain dans la commune de Laghouat, a-t-on appris des services de la wilaya.

Faisant partie d'un programme global de 2.200 unités du type accordées à la wilaya de Laghouat, cette opération sera suivie de l'attribution d'une tranche de 200 unités similaires dans la commune d'Aflou, a-t-on précisé.

Concernant les 1.200 unités restantes, il a été procédé au choix de leurs assiettes foncières, en attendant la désignation des entreprises de réalisation pour 500 de ces unités et l'élaboration des études techniques pour les 700 autres, a-t-on ajouté.

S'agissant du logement promotionnel public (LPP), la wilaya a bénéficié d'un programme de 1.500 unités, dont 252 sont en cours de réalisation avec une première tranche à attribuer en juin prochain et le reste vers la fin de l'année en cours, selon la même source.

Quelque 1.200 unités de ce programme n'ont pas encore été lancées en chantier, du fait que les logements promotionnels publics sont tributaires de la demande, en plus d'avoir enregistré des désistements de certains postulants, a-t-on fait savoir.

Les programmes d'habitat dans la wilaya de Laghouat ont consommé quelque 25,33 milliards DA durant l'année 2016, d'après les services de la wilaya.

APS

ORAN, AÉROPORT

La Paf offre un repas de l'iftar pour les voyageurs

Les cadres et personnel de la Police des frontières (PAF) de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran étaient mobilisés, mardi passé à l'heure de la rupture du jeûne, pour accueillir des voyageurs en provenance de France et d'Espagne et leur offrir le repas du f'tour.

Les 118 voyageurs en provenance de Lyon, de Paris et de Barcelone, accueillis par le contrôleur de police Braïka Ali, chef de la deuxième Brigade de police des frontières algériennes (BPFA), ne s'attendaient visiblement pas à autant de responsables et représentants de la presse locale, venus les accueillir devant la porte d'entrée des vols internationaux, ni aux tables garnies de lait, de dattes, de h'rira, de bourek et d'autres plats, ainsi que de fruits et de boissons dans la salle des bagages.

Les formalités de police et de douane expédiées rapidement, les voyageurs, notamment ceux en provenance de Lyon, ont pu rompre le jeûne et reprendre quelques forces en dégustant le f'tour qui leur a été offert, au moment même où le muezzin annonçait la rupture du jeûne. L'ambiance était particulière dans la salle des arrivées internationales. Tous les voyageurs, en majorité des ressortissants algériens vivant en France, étaient enchantés de l'accueil qui leur a été réservé.

"Nous sommes arrivés au moment même de la rupture du jeûne. Le vol n'a pas fait de retard. Cette attention de la police des frontières nous a fait beaucoup plaisir. Je remercie vivement les responsables et le personnel de la Paf pour leur gentillesse et pour cet accueil si chaleureux", dit cette dame installée à Lyon, venue passer le ramadhan et les vacances d'été à l'ouest du pays, a déclaré à l'APS, Slimane, un quinquagénaire, établi à Paris. Pour Saïd, un vieil émigré

installé depuis 50 ans en France, est ravi. "Nous sommes accueillis par la police nationale dont les cadres ont partagé avec nous le f'tour. C'est un geste de solidarité et de générosité que nous apprécions à sa juste valeur. C'est là une belle image que nous offre notre pays".

Le contrôleur de police Braïka Ali, a indiqué à l'APS que cette initiative, devenue une tradition, s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne lancée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) portant généralisation des repas collectifs au profit des voyageurs, dans le but de concrétiser le principe de la police de proximité, ainsi qu'à l'occasion du mois sacré de ramadhan. "Les services de la sûreté de la wilaya d'Oran et tout particulièrement ceux de la Paf au niveau de l'aéroport international Ahmed-Benbella, œuvreront à assurer des repas aux voyageurs en provenance de l'étranger et dont l'arrivée coïncide avec l'heure de la rupture du jeûne", a-t-il souligné.

CONSTANTINE

Prochainement une étude d'aménagement de plusieurs forêts récréatives

Une étude d'aménagement et équipement des forêts de Hadj Baba (13e km), Chetaba (commune d'Aïn-S'mara), Essajra (El-Baâraouia, commune d'El-Khroub) sera "prochainement" lancée en vue d'encourager l'écotourisme à Constantine, a annoncé le wali Kamel Abbas. Cette étude intervient après la récente opération de mise aux enchères de l'exploitation du parc de Djebel El-Ouahch décrochée par un investisseur privé appelé à réaliser des aménagements et réhabiliter la forêt mitoyenne, a ajouté le responsable de l'exécutif de wilaya qui a indiqué que le but de ces opérations est d'offrir des espaces récréatifs et de détente aux familles à l'instar de la forêt d'El-Meridj qui attirent chaque fin de semaine de grands nom-

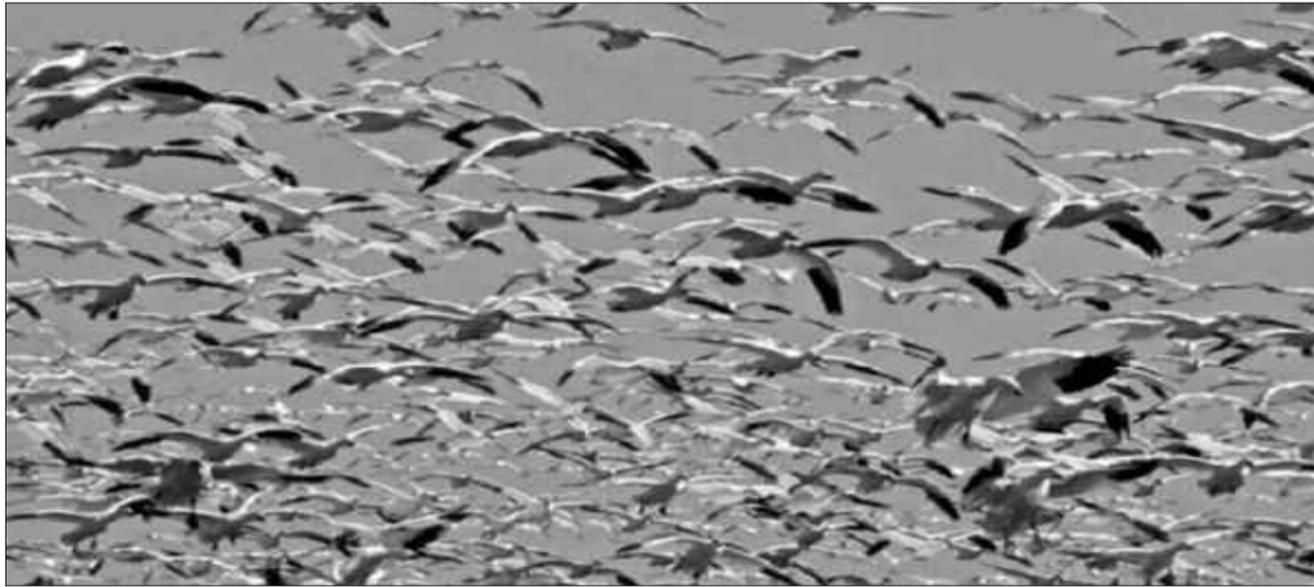
bres de familles. Promettant de concrétiser ces changements "à compter de l'année prochaine", le wali a insisté sur l'"hygiène" des espaces forestiers, préconisant l'installation de bacs à ordures dans les forêts fréquentées et invitant les parties concernées à organiser avec le concours d'associations et des entreprises des journées de bénévolat pour débarrasser les aires forestières des déchets qui les envahissent. Le wali a ordonné dans ce contexte la démolition des habitations bidonvilles érigées récemment près de la forêt Essajra ainsi que l'aménagement de pistes forestières, de tour de surveillance et de points d'eau à l'intérieur des forêts dans le cadre du plan de lutte contre les incendies de fois qui débute ce 1er

juin. Dans la forêt d'El-Meridj s'étendant sur 30 hectares, le même responsable a appelé à hâter le fonçage d'un forage pour pomper l'eau vers la cascade du site et a proposé d'y organiser des concerts durant les soirées du ramadhan et la réalisation d'une clôture autour de la forêt dont la gestion, a-t-il indiqué, sera cédée dans le cadre d'une "prochaine" opération de mise aux enchères. Le wali a relevé que plusieurs espaces verts de Constantine "ne sont pas pris en charge" dans les villes de Massinissa, Ali-Mendjeli et El-Khroub promettant des aides du trésor public pour rattraper les déficits en écotourisme et tourisme forestier.

APS

GHARDAÏA, ZONES HUMIDES

8.442 oiseaux d'eau nicheurs recensés



Pas moins de 8.442 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le mois de mai par les ornithologues dans les zones humides de la wilaya de Ghardaïa, devenues l'un des sites de nidification privilégiés par la population volatile migratrice, a appris l'APS auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Initié dans le cadre des activités du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, ce recensement national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé les zones humides naturelles et artificielles de la wilaya. Ces zones sont devenues "une halte et zone de nidification incontournable sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", a expliqué le chef de groupe Sud-Est II du réseau, Abdelwahab Chedad. L'objectif de ce dénombrement est

"d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a fait savoir M. Chedad, précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites.

Ce comptage a permis de répertorier une trentaine d'espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces observées pour la première fois dans la région, particulièrement le bihoreau gris, le bécasseau sanderling et le grèbe huppé, a-t-il noté.

Le recensement a touché le lac Sebkhât El-Maleh (El-Ménéa), une zone humide naturelle d'importance mondiale classée en 2004 sur la convention de Ramsar, ainsi que les zones humides naturelles non classées d'El-Mahfoura et de Daya Oum Souid dans la localité de Seb-Seb et Fayget El-Gara près d'El-Ménéa.

Il a ciblé aussi les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement des stations d'épuration des eaux

usées (Step) de Kef Doukhen (exutoire de l'oued M'Zab) à El-Atteuf, celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets de Métlili et Zelfana, a indiqué le responsable du réseau d'observateurs ornithologues.

Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs, dont une partie est inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Ces sites aquatiques, notamment les sites artificiels existants dans la wilaya de Ghardaïa, sont devenus des habitats et un milieu de reproduction de la population avifaune, favorisés par leur gardiennage et leur éloignement des zones urbaines.

Ils recèlent, par ailleurs, des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également de véritables laboratoires à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale, a conclu M. Chedad.

TIPASA, CONSTRUCTIONS ILLICITES

Démolition de 15 chalets à la plage Colonel-Abbas

Quinze chalets, dont certains construits illégalement sur la plage Colonel Abbas, ont été démolis par les autorités de Tipasa sur décision administrative, considérant que le site est protégé par la force de la loi, du fait qu'il est abrité par la Zone d'expansion touristique (ZET) de Daouda, a-t-on appris du chef de la daïra de Fouka.

Selon Abdelaziz Athmane, ces quinze chalets bâtis sur la plage Colonel Abbas, dont trois de façon illégale, ont été détruits, en application d'une

décision administrative datée de l'année 2008. Il a signalé que l'opération est inscrite au titre de la loi sur l'expropriation dans l'intérêt public, soulignant l'indemnisation des propriétaires de ces chalets depuis 2008, date de l'intégration de la plage Colonel Abbas, dans la ZET.

En dépit des indemnités versées, les propriétaires de ces chalets ont continué à exercer des activités suspectes à leurs niveaux, a ajouté le même responsable, pour justifier cette action de démolition présidée, par lui,

avec le soutien de la force publique.

M. Athmane a soutenu que la démolition de ces chalets est inscrite au titre des efforts des autorités publiques visant à rendre son lustre à la plage Colonel-Abbas de Daouda, notamment par la création de véritables espaces touristiques susceptibles d'insuffler une forte dynamique à la région, d'un côté, tout en luttant contre l'anarchie sociale et urbanistique, de l'autre.

APS

ORAN

580 P.-V d'infraction pour non-respect de la législation de travail

Près de 580 procès-verbaux d'infraction ont été établis durant le premier trimestre 2017 par l'inspection régionale de travail d'Oran à des entreprises de six wilayas de l'Ouest pour non-respect de la législation en vigueur, a-t-on appris de l'inspecteur régional de travail de la région d'Oran.

"Plus exactement, 576 PV d'infraction ont été dressés pour non-respect de la législation et conditions de travail dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn-Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes et de Mascara", a précisé à l'APS Mohamed Bendib. "Ces infractions émanent principalement du secteur privé à hauteur de plus de 95%", a-t-il relevé, signalant que 535 P.-V ont été dressés à l'encontre d'entreprises privées nationales, 39 P.-V à des entreprises privées étrangères, un PV pour une entreprise publique nationale et un autre pour une entreprise mixte.

Les infractions concernent principalement la non-déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, la non-remise des fiches de paie, le non-respect des conditions de travail comme l'hygiène et la sécurité, mais aussi le non-respect du SNMG (Salaires nationaux minimum garanti).

Pour ce qui est de la non-déclaration à la sécurité sociale, cette infraction a connu "une baisse importante", selon le même responsable, puisque seulement 20 P.-V ont été dressés à l'encontre d'entreprises n'ayant pas déclaré leurs travailleurs durant trois mois. Les dispositions de la loi de finances complémentaire de 2015, principalement son article 59 relatif à la déclaration des travailleurs, ont poussé la grande majorité des employeurs à déclarer leurs employés. Les employeurs encourtent, à la faveur de cet article et de la dite loi, une amende de 100.000 DA à 200.000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois ou l'une des deux peines, en plus des actions de recouvrement forcées des cotisations prévues par la loi. En cas de récidive, l'amende sera portée de 200.000 DA à 500.000 DA par travailleur non déclaré, en plus d'une peine d'emprisonnement de 2 à 24 mois.

APS

MAROC

Nouvelle visite d'une délégation officielle à al-Hoceïma

Une délégation gouvernementale a visité, lundi, la ville d'al-Hoceïma, épice de la contestation populaire qui secoue cette région du nord du Maroc, a constaté un journaliste de l'AFP.

La délégation, dont le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit, a tenu à la mi-journée avec des responsables de la région une réunion de travail consacrée à la "problématique de l'eau", à la construction locale d'un projet de barrage et d'une usine de dessalement, a indiqué, à l'AFP, le ministre de l'Équipement, Abdelkader Amara. La réunion s'est déroulée également en présence de la secrétaire d'État, Charafat Afilal, du gouverneur de la région Nord, Mohamed El Yaakoubi, et du président de cette même région, Ilyas el Omari. Il s'agit de la seconde visite de ce genre en moins d'un mois à al-Hoceïma, province secouée depuis octobre par un mouvement de contestation populaire qui dit lutter contre la "marginalisation" de cette région du Rif. Pour répondre aux revendications exprimées dans la rue, l'État marocain a relancé ou accéléré tout un catalogue de projets d'infrastructures et de relance de l'économie locale.



Parallèlement, la police a procédé depuis le 26 mai à plus d'une centaine d'arrestations parmi les meneurs de la contestation, dont son leader Nasser Zefzafi. 86 personnes ont à ce jour été présentées à la justice, dont une trentaine ont été emprisonnées, accusées, notamment, "d'atteinte à la sécurité intérieure".

La ville d'al-Hoceïma et la localité voisine d'Imzouren sont depuis lors en effervescence, avec des manifestations nocturnes quotidiennes pour exiger la "libération des prisonniers".

Elles se déroulent la plupart du temps sans incident, mais parfois dans un climat de

vive tension alors que la police, omniprésente, tente de prévenir tout rassemblement.

Dimanche soir, ils étaient de nouveau plusieurs centaines à manifester à al-Hoceïma dans le quartier populaire de Sidi Abed, a-t-on constaté.

Le jour-même, à l'appel d'un mouvement islamiste et d'organisations de gauche, une vaste manifestation avait eu lieu à Rabat — première du genre depuis le début du mouvement —, qui a rassemblé 15.000 personnes selon les autorités, autour de 52.000 d'après un think-tank marocain (le Tafra).

SYRIE

L'armée abat 60 terroristes de Daech à Deïr ez-Zor

Les forces syriennes ont éliminé plus de 60 combattants du groupe terroriste Daech dans la zone de l'aéroport de Deïr ez-Zor (Nord-est), relate l'agence officielle Sana.

« Des unités de l'armée ont abattu plus de 60 terroristes du réseau Daech en direction de la brigade de Taamine et de la périphérie de l'aéroport de Deïr ez-Zor », indique un correspondant de Sana.

Toujours selon l'agence, les troupes syriennes ont éliminé plusieurs terroristes alors qu'ils tentaient d'attaquer des points de contrôle militaires à Deraa.

En poursuivant leur avancée sur plusieurs axes dans le désert syrien, les forces gouvernementales ont également infligé « de lourdes pertes » matérielles aux terroristes, détruisant leurs véhicules 4x4 dotés de mitrailleuses lourdes ainsi qu'un « avion piégé télécommandé ».

PHILIPPINES

70 policiers portés disparus après des combats contre Daech

Au moins 70 policiers philippins manquent à l'appel suite à des affrontements avec des terroristes de Daech dans la ville de Marawi, relatent des médias locaux.

Les opérations de recherche se poursuivent, est-il précisé. Selon des informations préliminaires, les extrémistes auraient pu prendre plusieurs policiers en otages. Auparavant, des médias ont annoncé que 13 soldats philippins avaient été tués vendredi 9 juin dans des combats les opposant à des militants jugés proches de Daech. La situation dans la ville de Marawi, sur l'île de Mindanao, a attiré l'attention du monde entier depuis la soudaine apparition dans ses rues de drapeaux noirs de Daech. La loi martiale a été décrétée sur toute l'île le 22 mai, et le lendemain, le Président philippin Rodrigo Duterte a dû interrompre sa visite en Russie pour revenir d'urgence dans son pays.

Agences

VENEZUELA

La Cour suprême rejette le recours contre la Constituante

La Cour suprême (TSJ) du Venezuela a rejeté, lundi, le recours déposé par la procureure de la Nation, Luisa Ortega, contre le projet d'Assemblée constituante du président Nicolas Maduro, confronté à une vague de manifestations ayant fait 66 morts depuis début avril.

"La salle électorale du TSJ déclare inadmissible le recours", a annoncé la Cour sur son compte Twitter, critiquant le fait que ce recours rassemble "des demandes de nullité émanant de plusieurs organes publics correspondant à des juridictions différentes".

Le TSJ est régulièrement accusé par l'opposition de servir les intérêts de M. Maduro.

Mme Ortega, unique voix discordante au sein du camp présidentiel, avait déposé ce recours jeudi, estimant que le projet du chef de l'État de convoquer une assemblée chargée de réformer la Constitution représentait un danger pour les droits de l'homme et la démocratie.

Elle avait appelé les Vénézuéliens à signer eux aussi son recours pour exprimer leur rejet de la Constituante, mais dès vendredi les accès à la Cour suprême avaient été bouclés par les militaires, empêchant ainsi les citoyens de se joindre à cet appel. M. Maduro, confronté depuis des semaines à des manifestations exigeant son départ, veut faire élire les 545 membres de la Constituante le 30 juillet prochain. Mais

l'opposition y voit une manœuvre pour s'accrocher au pouvoir en intégrant une majorité de ses soutiens au sein de cette Constituante.

Le chef de l'État socialiste, dont le mandat court jusqu'à fin 2018, accuse lui les États-Unis de soutenir et financer les manifestations de l'opposition, quasi-quotidiennes depuis le 1er avril, en vue de fomenter un coup d'État.

Ce mouvement de colère populaire survient dans un contexte d'effondrement économique du pays pétrolier, ruiné par la chute des cours du brut, ce qui se traduit par de graves pénuries et une inflation galopante.

FINLANDE

Le Premier ministre veut présenter la démission de son gouvernement

Le Premier ministre finlandais, le centriste Juha Sipilä, a annoncé, lundi, qu'il souhaitait présenter la démission de son gouvernement afin de se séparer de son partenaire de coalition, Les Vrais Finlandais (eurosceptiques), qui ont élu à leur tête un élu condamné pour des propos racistes.

"Après avoir entendu l'avis du groupe parlementaire (...) je vais probablement aller

voir le président et présenter la démission du gouvernement", a déclaré lors d'une conférence de presse à Helsinki M. Sipilä. Le chef de gouvernement doit avant cela formellement consulter son parti et permettre à son ministre des Finances, Petteri Orpo, de consulter le parti conservateur, qu'il souhaite garder comme partenaire de coalition.

Les Vrais Finlandais avaient porté à leur

tête, samedi, Jussi Halla-aho, 46 ans, qui espère relancer, avec une ligne radicale-ment anti-immigration et anti-européenne, une formation qui a fortement baissé dans les sondages depuis qu'elle est au pouvoir. M. Halla-aho, dénoncé comme extrémiste par ses adversaires, a été condamné pour des propos insultants dénonçant l'islam et la communauté somalienne sur son blog en 2008.

Agences



RAMADHAN

Petits maux de Ramadhan : Les crampes

Qui dit Ramadhan, dit ne pas boire d'eau. Et donc manque d'hydratation et crampes. Vous savez ces contractions musculaires fulgurantes mais ô combien douloureuses !



ANTI-GASPILLAGE

Recettes malignes pour cuisiner les restes





ANTI-GASPILLAGE Recettes malignes pour cuisiner les restes

Des fruits trop mûrs ? Préparez une délicieuse compote. Une baguette rassiée ? C'est l'occasion de concocter du pain perdu. En ces temps de crises économique et écologique, rien ne se perd mais tout se transforme. Hors de question de jeter vos restes de poulet ou vos légumes en fin de vie. Craquez plutôt pour ces recettes 100 % recyclables ! Cette sélection anti-gaspi vous donnera des idées gourmandes pour accommoder vos restes. Régalez-vous !

Œufs mimosa au thon

Il vous reste des œufs durs ? Réservez-les pour préparer des œufs mimosa. Cette recette consiste à ôter le jaune et à remplir le blanc d'une farce de votre choix.

Les restes de riz au lait

Accommodez vos restes de riz avec du lait concentré pour concocter ces délicieux sushis fruités. Fraise, abricot, pomme, poire, banane... Osez varier les plaisirs ! Parsemez vos bouchées sucrées de graines de sésame pour ajouter une petite touche croustillante.

Rondelles de concombre au fromage frais et fines herbes
Avant que vos concombres ne perdent tout leur croquant, garnissez-les d'une farce fromagère rafraîchissante à souhait, cette recette bénéficie d'un faible apport calorique. Consommez-la sans modération !

Œufs à la neige au caramel

Battez vos blancs d'œuf non utilisés en neige bien ferme pour préparer une île flottante. Plongée dans une onctueuse crème anglaise et recouverte de caramel, cette recette anti-gaspi fera des ravages auprès de vos invités. N'hésitez pas à préparer ce dessert à l'avance.

Cheesecake pomme-cannelle

Avant que vos pommes ne se gâtent, utilisez-les pour préparer ce cheesecake composé d'une base biscuitée et d'une crème fromagère aux pommes et à la cannelle. Ce dessert conclura le repas en douceur !

Croquettes de dinde au basilic et parmesan

Les croquettes sont une solution idéale pour transformer des restes de viande en repas gourmand. Avec des restes de blancs de dinde et des graines de sésames vous obtenez un plat délicieux à déguster en entrée.

Petits maux de Ramadhan : Les crampes...

Qui dit Ramadhan, dit ne pas boire d'eau. Et donc manque d'hydratation et crampes. Vous savez ces contractions musculaires fulgurantes mais ô combien douloureuses !



Quelle concerne le mollet ou le pied, et qu'elle ait lieu de jour ou de nuit, une crampe paralyse sur place. Les femmes sont plus touchées par ce trouble musculaire, car plus sensibles aux carences qui les favorisent. Un déséquilibre en minéraux ou la prise de médicaments peuvent également expliquer ces contractures

soudaines mais bénignes. Pour limiter les crampes, il est conseillé de s'hydrater. Boire beaucoup d'eau est à titre préventif une bonne chose. Au moment de couper le jeûne, après les traditionnelles dattes, n'hésitez pas à vous réhydrater, buvez tout au long de la soirée, et tôt le matin. Il faut boire même si l'on n'a

pas soif. Il ne faut pas non plus hésiter à masser la zone de crampe, et à utiliser des huiles essentielles ou de massage afin de décontracter le muscle. Par ailleurs, si les crampes deviennent trop fréquentes, le recours à des médicaments myorelaxant doit être envisagé. Une cure de magnésium

peut être nécessaire. Si vous souhaitez faire une cure de magnésium et vous faire plaisir, lâchez-vous sur le chocolat noir. De nombreux fruits (comme la banane) et de légumes (épinard) en contiennent. Par ailleurs, les fruits de mer et les fruits à coques (noix de cajou, amandes...) en sont riches.

FEMMES TRAVAILLEUSES

Economiser votre temps et votre argent en cuisinant

Saviez-vous que votre congélateur peut vous faire gagner du temps, tout en réalisant des économies considérables ? L'important n'est pas seulement de savoir quels aliments on peut congeler. Il faut aussi savoir comment les congeler pour mieux les préserver et pour économiser du temps et de l'argent.

Le fromage : Saviez-vous que le fromage peut se conserver au congélateur ? Eh oui, il fallait le savoir : le fromage peut se conserver au congélateur. Il faut juste se souvenir d'une petite chose : décongelez-le complètement avant de le mettre au réfrigérateur. Sinon, il va s'émietter. Vous pouvez aussi râper votre fromage avant de le congeler. Pour éviter que des grumeaux se forment, ajoutez 1 cuillère à soupe de fécule de maïs dans le sac de congélation. Encore une dernière super astuce pour le fromage : achetez un morceau de bon parmesan et passez-le au mixeur.

Puis, gardez-le au congélateur dans un sac. Vous allez pouvoir le conserver plusieurs mois. En plus, c'est pratique pour se servir de la quantité exacte dont on a besoin. Il suffit d'ouvrir le sac et prendre 2-3 cuillères à soupe !

Les crêpes et les gaufres ; Quand vous faites des crêpes et des gaufres, faites-en toujours plus pour avoir des petits repas rapides pendant la semaine. Congelez les crêpes et gaufres sur une plaque à cuisson. Une fois congelées, mettez-les dans des sacs de congélation. Pour les réchauffer, un petit coup de micro-ondes (ou même au grille-pain pour les gaufres) et voilà !

Les fruits : Pour congeler les morceaux de fruits pré-coupés, le mieux, c'est de les étaler sur du papier sulfurisé sur une plaque à cuisson. Puis de les mettre dans un sac de congélation. En congelant les fruits individuellement, c'est plus

simple de choisir la quantité dont vous avez besoin. Si vous êtes accro aux smoothies, préparez des sachets smoothies. Coupez des morceaux de pommes, pêches, poires, bananes, melons — ce que vous préférez. Et gardez-les au congélateur pour préparer des smoothies quand vous voulez ! Si vous vous n'aimez pas manipuler les bananes molles, mettez-les directement au congélateur, en gardant la peau. Quand vous en avez besoin pour une recette, il suffit de sortir les bananes du congélateur et de les passer au micro-ondes pendant quelques secondes. Puis, coupez le haut de la banane et pressez la peau pour que la chair glisse toute seule dans votre bol !

Le riz : Préparez une grande quantité de riz et étalez-le sur du papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie. Quand le riz est congelé, mettez-le dans des sacs de congélation ou

même dans des boîtes en plastique. Et voilà, vous avez du riz disponible quand vous voulez ! C'est aussi une bonne astuce pour préparer le riz entier, qui prend longtemps à cuire. Utilisez-le pour les plats en sauce, les soupes et le riz cantonais.

Les tartes :

Une fois votre tarte refroidie, entourez-la de film étirable. Puis mettez-la au congélateur. Pour la réchauffer, enlevez le papier et enfournez la tarte pendant 2 h à 90°. Autre astuce pour les tartes : vous pouvez aussi couper et congeler des parts individuelles.

Les tomates : Faites rôtir des tomates au four à basse température (100°) avec de l'ail, des herbes de Provence et un filet d'huile d'olive pendant 4 ou 5 h. Une fois refroidies, mettez-les dans un sac de congélation. Vous pouvez les utiliser dans toutes vos préparations à base de tomate.



CARNET DE RECETTES

Soupe d'épinards



Ingrédients :
500 g d'épinards
4 carottes
3 navets
4 pommes de terre
1 morceau de beurre
1 boîte de crème fraîche
Sel, poivre

Préparation :

Triez et nettoyez les feuilles d'épinards, enlevez les queues, lavez-les sous l'eau froide, égouttez-les dans une passoire. Épluchez et coupez les pommes de terre, les carottes et les navets en cubes. Mettez les légumes dans une cocotte, mouillez avec 1,5 litre d'eau, ajoutez le beurre, sel, poivre et laissez cuire à couvert jusqu'à ce que tous les légumes soient bien cuits, ajoutez les épinards et laissez cuire encore 10 minutes, passez le tout au mixeur-plongeant, ajoutez la crème fraîche, mélangez bien, rectifiez l'assaisonnement et servez aussitôt.

Tajine de viande aux petits pois



Ingrédients :

1 kg de viande d'agneau coupée en gros morceaux
4 oignons
4 carottes
2 pommes de terre
1 kg de petits pois
1 tomate
2 cuillères à soupe de persil haché
1 cuillerée à café de gingembre
1/2 cuillerée à café de curcuma
1/2 cuillerée à café d'ail en poudre
1/2 cuillerée à café de poivre
1/2 verre à thé d'huile
Un peu de safran
Sel

Préparation :

Mettez toutes les épices dans un bol, ajoutez 1 cuillerée de persil, l'ail, le sel et un peu d'eau, badigeonnez la viande avec ce mélange et laissez mariner pendant 15 minutes. Épluchez les pommes de terre et coupez-les en 4. Épluchez les carottes et coupez-les en lanières. Épluchez le tomate et coupez-le en rondelles. Posez le tajine sur un feu très bas et hachez au dessus 2 oignons, ajoutez les lanières de carottes, arrosez d'huile, mettez au milieu la viande avec leur marinade, placez les quartiers de pommes de terre dans les bords de tajine, ajoutez les petits pois et répartissez au dessus le reste d'oignon coupé en rondelles et la tomate coupée en rondelles, parsemez de persil haché, mouillez avec un verre d'eau, couvrez le tajine avec papier film et posez le couvercle du tajine au dessus et laissez cuire sur feu très doux pendant 3 heures, rajoutez un peu d'eau au besoin.

Salade de riz



Ingrédients :

1 petit bol de riz
Mayonnaise
2 concombres
2 tomates
2 carottes
2 pommes de terre
1 œuf
Sel, poivre

Préparation :

Lavez le riz et égouttez-le, mettez dans une casserole l'eau salée, le riz, faites cuire 15 minutes à feu doux sans le remuer, égouttez et laissez refroidir. Versez le riz dans un grand saladier, incorporez-le à la sauce mayonnaise. Lavez et pelez les carottes ensuite râpez-les avec une râpe à grands trous. Lavez et pelez les concombres, râpez-les avec une râpe à grands trous. Laver et peler les tomates et coupez-les dans le sens de la longueur. Lavez et épluchez les pommes de terre et coupez-les en dés de taille équivalente, mettez-les dans une casserole d'eau salée, laissez cuire 15 à 20 minutes jusqu'à ce qu'elles soient cuites, égouttez-les. Mettez-les dans un saladier et incorporez-les à la sauce mayonnaise. Mettez l'œuf dans une casserole d'eau en ébullition, faites cuire 10 minutes, laissez refroidir, enlevez la coquille, râpez-le avec une râpe à grands trous. Dans un plat de service, mettez le riz ensuite disposez les légumes râpés et les tomates en décoration sur les côtés du riz, mettez en haut du riz les pommes de terre et l'œuf râpé, salez, poivrez.

Croquettes de pommes de terre



Ingrédients :

2 pommes de terre
1 carotte
1 courgette
1 oignon finement haché
1 boîte de thon à l'huile égoutté
1 œuf
Sel, poivre, cumin

Préparation :

Lavez bien les pommes de terre et mettez-les avec leur peau dans une cocotte d'eau légèrement salée, faites-les cuire à demi-cuisson et laissez reposer pendant 1 nuit. Épluchez la carotte et râpez-la ainsi que la courgette avec une râpe de grand trou, pressez-les pour extraire le maximum d'eau. Épluchez les pommes de terre et râpez-les avec une râpe de grand trou. Dans un saladier, mélangez les pommes de terre, la courgette et carotte râpées, l'oignon haché, l'œuf, assaisonnez de sel, poivre et cumin, mélangez bien. Façonnez avec ce mélange des boulettes de la grosseur d'un grand œuf en les aplatissant légèrement avec les mains. Huilez du papier sulfurisé sur une plaque de four et posez au dessus les croquettes de pommes de terre. Faites cuire dans un four préchauffé à 220°C jusqu'à ce que les croquettes soient bien dorées. Servez aussitôt.

Gâteau au petit-suisse et au lait

Ingrédients :

2 œufs
125 g de beurre ramolli
1 tasse de sucre en poudre
1/2 tasse de lait
1 petit-suisse
2 tasses de farine
2 sachets de levure pâtisseries
1 sachet de sucre vanillé

40 g de fruits confits

Sirop d'orange :

1 verre à thé de jus d'orange
70 g de sucre

Préparation :

Mettez la gélatine à tremper dans l'eau froide. Dans une casserole, faites chauffer le jus d'orange, le sucre et le glucose, portez à ébullition, remuez constamment avec une cuillère en bois, laissez réduire pendant 8 minutes. Travaillez dans un mélangeur électrique le beurre ramolli et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, incorporez les œufs un par un et continuez à travailler entre chaque œuf, incorporez la farine tamisée, la levure, le sucre vanillé, mélangez bien, ajoutez le lait et le petit-suisse et travaillez jusqu'à ce que la pâte soit homogène et onctueuse, incorporez délicatement les fruits confits. Beurrez et farinez une moule à manqué, versez le mélange dedans, lissez la surface. Faites cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 45 à 50 minutes. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau, il doit ressortir propre, laissez 10 minutes et démoulez sur une grille. Servez le gâteau dans un plat et nappez de sirop tiède.

Sadaqa, la richesse du cœur

La sadaqa : dans le Coran, le terme apparaît très fréquemment au pluriel sadaqat : signifiant œuvres généreuses.

En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien non seulement par le don de soi mais aussi par le don de leurs biens.

1 - Générosité

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui nécessite une attention certaine aux désespoirs des autres ainsi qu'un intérêt modéré pour les biens de ce bas monde. *"L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu, (qu'Il soit Exalté) qu'un dévot avare".* (Tirmidhi)

2 - Sincérité

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu Glorifié soit-Il que si leur mobile principale est de Lui plaire. *"... Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donnez que poussés par le désir de la Face de Dieu".* (2:272). L'aumône doit être volontaire et sincère sachant que son étymologie exprime la droiture, la vérité, la sincérité. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes".* (Muslim)

3 - Epreuve

Richesse et pauvreté sont des épreuves de ce bas monde, le prophète (qsssl) invoquait Dieu Exalté dit : *"O Dieu, je cherche Ta protection contre le mal lié au problème de la richesse et contre le mal lié au problème de la pauvreté".* (Al-Bukhârî et Muslim) L'individu est de par nature avare. Dieu Glorifié dit : *"Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare".* (17:100) La sadaqa exige un effort de détachement sur ses biens matériels, un travail sur soi est nécessaire afin que les biens soient plus dans les mains que dans le cœur.

4 - "...Dépense et je dépenserai pour toi"

L'homme est incapable de subsister par lui-même, il est foncièrement pauvre, totalement dépendant de sa source divine. Tout ce que nous possédons nous vient de Dieu Exalté soit-Il. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et



Celui qui diminue les bienfaits "O hommes, vous êtes les indigents à l'égard de Dieu alors qu'Il se suffit, Lui, Le Loué". (35:15) Notre reconnaissance passe donc par le remerciement mais aussi par le partage. *"Ils croient au Mystère [ghayb], accomplissent la prière, font dépenser sur Notre attribution".* (2:3) Le prophète (qsssl) a dit dans un hadith qodsi : *"Dieu Très Haut et Béni m'a dit : "Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépenserai pour toi." Puis Il ajouta : La main de Dieu est pleine et aucune dépense durerait-elle nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser".* (Al Bukhari)

5 - "Toute bonne action est une aumône"

Une sadaqa peut être d'ordre matériel, comportemental, spirituel. Le prophète (qsssl) a dit : *"Le fait de sourire à ton frère est une sadaqa, d'ordonner le bien, d'empêcher le mal, de guider quelqu'un sur une terre où il se trouve égaré, d'enlever tout ce qui peut faire du mal aux passants sur une route...".* (Bukhari) Celui qui ne possède rien matériellement n'est donc pas lésé puisqu'il peut donner le meilleur de lui-même.

6 - Les bienfaits de la sadaqa

L'excès de générosité est la cause-même de la croissance de vos biens. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent (du ciel). Le premier dit : "Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense", tandis que l'autre dit : "Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser".* (Bukhari) Purifie La Sadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes. Dieu Exalté dit : *"... Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites".* (2:271)

Eloigne du malheur Le Prophète (qsssl) a dit :

"La sadaqa écarte le malheur ; elle est le plus efficace des remèdes ; elle repousse le Décret [Divin] après son arrêt, et rien ne chasse les maux comme la supplication (du'a) et la sadaqa". Guérit Le Prophète (qsssl) dit : *"Soignez vos malades par la sadaqa".*

7 - Allah n'agrée que ce qui est bon

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illécite, fasse dessus des dons de charité et que ces dons soient agréés...Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude".* (Ahmad)

8 - Qualités d'une sadaqa

La meilleure aumône est celle qui est faite discrètement. Allah Louange à Lui dit : *"Si vous laissez voir les aumônes en les donnant, c'est bien, et si vous les cachez pour donner aux pauvres, c'est encore mieux pour vous...".* (2:271) Parmi les sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura d'autres ombres que celle de Dieu Exalté, il y a l'homme qui fait une aumône dans une discrétion telle que sa main gauche ignore l'acte de sa main droite. L'aumône la plus pure est celle qui est désintéressée, puisqu'elle est donnée sans attendre rien en retour, elle est donnée au Nom de Dieu, pour Dieu. *"C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude".* (76:9) *"Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesse, Allah le sait certainement bien".* (3:2) *"O les croyants ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui*

dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier...". (2:264) A la meilleure des sadaqa, le Prophète, paix et salut sur lui répondit : *"C'est celle que tu effectues alors que tu es en bonne santé, espérant vivre et craignant la pauvreté ; ne tardes pas jusqu'au moment où pris à la gorge, tu diras : ceci est pour untel et cela pour untel".* *"Quand un homme meurt, toutes ses actions deviennent sans effet à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continue (ex-puits dont bénéficient continuellement les humains et les animaux après sa mort), une connaissance utile à la postérité et un fils vertueux invoquant pour lui".* (Muslim)

9 - Dédier une sadaqa

Il est permis d'offrir la récompense d'une sadaqa à une personne chère vivante ou décédée. La validité de cet acte nécessite l'intention (niyya) de celui qui l'accomplit. Un homme vint voir le Prophète et lui dit : *"Mon père est décédé en laissant des biens mais sans avoir fait de testament ; si je fais l'aumône de sa part, cela effacera-t-il ses péchés ? - Oui",* répondit-il. (Muslim). Soyons des êtres animés par la reconnaissance des bienfaits de Dieu Glorifié soit-Il, animé par la compassion des souffrances d'autrui. Le don procure tant de faveurs à son donateur qu'il serait bien dommage de laisser le grand trompeur (satan) semer le doute dans notre détermination à faire des actes de bienfaisance. Le prophète (qsssl) a dit : *"L'homme ne fait une quelconque aumône si ce n'est que celle-ci défait les insufflations de 70 démons".* (Ahmed). Donné c'est se détacher des biens de ce monde, c'est offrir la richesse du cœur. Dieu Exalté dit : *"Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites largesse. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent".* (64:16)

PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DE RÉCITATION DU CORAN

Participation de 53 pays à la 14^e édition



La 14^e édition du Prix international d'Alger de récitation et de psalmodie du Coran, se déroulera le 17 juin au Palais des expositions (Pins maritimes) déclare le directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement du Coran au ministère des Affaires religieuses, Nouredine Mohamedi, que cinquante-trois (53) pays participeront à cette 14^e édition qui sera composée d'enseignants et de théologiens algériens et étrangers.

Le prix international d'Alger de récitation et de psalmodie du Coran a été institué en 2003 sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En outre, les trois premiers lauréats du concours auquel prendront part des élèves de moins de 25 ans, seront récompensés par des chèques d'une valeur de 1.000.000 DA pour le premier, 800.000 DA pour le deuxième et 500.000 DA pour le troisième lauréat. Egalement, pour les jeunes récitants de moins de 15 ans, les trois premiers lauréats se verront remettre un chèque d'une valeur 500.000 DA pour le premier, 400.000 DA pour le deuxième et 300.000 DA pour le troisième. D'autres prix seront remis aux participants à ce concours à l'occasion de Leilat el kadr (nuit du destin).

TIZI-OUZOU, VILLAGE TAKSEBT

Témoin d'une ancienne civilisation amazighe prospère

Taksebt, un petit village de la commune d'Iflissen (Tizi-Ouzou) dominant la ville de Tizirt et laissant l'œil tanguer au gré des vagues jusqu'au large de Dellys (Boumerdès), est un témoin d'une ancienne civilisation amazighe prospère.

De nombreux vestiges archéologiques, remontant à l'époque où les habitants de ce village dont la fondation remonterait au II^e siècle avant J.-C entretenait des échanges commerciaux avec les Phéniciens qui avaient installé un comptoir commercial dans la région, rappelle ce passé glorieux de la Numidie et qui lui a valu le qualificatif de grenier de Rome, en raison de sa riche production agricoles notamment.

Une randonnée pédagogique organisée à l'occasion de la célébration de la

Journée mondiale de l'environnement par la direction locale de l'environnement, en collaboration avec les antennes de Tizirt de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), et du Commissariat national du littoral et la subdivision des forêts, et à laquelle ont pris part les associations Tizgui de Mizrana et Tizirt environnement et des habitants de Taksebt, a été l'occasion de découvrir et de redécouvrir ces sites historiques.

Il est connu que les Phéniciens n'installaient pas des comptoirs commerciaux dans des endroits inhabités, mais choisissaient des villes prospères pour le faire afin de pouvoir y effectuer des échanges avec la population locale. Et les villes amazighes anciennes étaient connues pour leur

production d'huile d'olive, de figes sèches, de céréales, de poisson séchés ce qui avait valu à la Numidie appellation de grenier de Rome, a souligné le chef d'antenne de l'OGEBC, Hamdad Kaci.

La sortie a été aussi l'occasion pour tirer la sonnette d'alarme sur l'état de dégradation avancé dans lequel se trouvent les vestiges archéologiques de Taksebt, appelé Rusippisir en raison de sa situation sur le sommet du Cap Tadles, un village qui renferme dans ses dédales des pages de l'Histoire de l'Algérie, de la plus ancienne à la contemporaine en passant par le néo-gothique, la Berbérie ancienne et les présences phénicienne et romaines.

GRAND PRIX EL-HACHEMI-GUERROUABI

Une vingtaine de candidats en lice



L'occasion de la 3^e édition du concours du grand prix El-Hachemi-Guerrouabi, qui se déroulera du 13 au 16 juin à Annaba, verra la participation de plus de 20 jeunes, de plusieurs wilayas du pays, dont des chanteurs ou bien de jeunes amateurs de la chanson chaabie, selon la responsable de l'association éponyme, organisatrice de la manifestation.

Ce concours national, qui aura lieu au théâtre régional Azzedine-Medjoubi de la ville d'Annaba, a pour objectif de découvrir de nouveaux talents dans cette variété de la chanson populaire, a indiqué la veuve du maître de la chanson chaâbi, Chahira El Hachemi Guerrouabi, initiatrice de cet événement.

Elle a également précisé que six candidats se présenteront chaque soirée des quatre jours de cette compétition devant un jury afin d'évaluer leur prestation.

Afin d'encourager les participants, des invités d'honneur, dont de grands artistes, notamment Abdelkader Chaou, Hamdi Benani et Naïma Ababsa, seront présents à cette manifestation culturelle, a fait savoir la même responsable, soulignant que les invités de ce concours se produiront devant le public.

Cet événement sera également animé par la troupe El-Bareh de l'association El-Hachemi-Guerrouabi.

Vivarium, un nouvel espace culturel à Alger

Un nouvel espace culturel, baptisé Vivarium, a ouvert ses portes il y a quelques jours à Alger, plus précisément dans le quartier d'Hydra.

Ayant pour but de donner un nouveau souffle à l'activité artistique et à la créativité de la capitale, Vivarium s'ouvre à toutes formes d'événements

culturels tels que des expositions, ateliers, projections, débats et rencontres. De par son emplacement, l'espace offre une certaine liberté aux

artistes souhaitant l'utiliser mais aussi un cadre de partage agréable pour les spectateurs et amateurs d'art.

Si vous souhaitez en savoir

plus sur le lieu, situé 2, rue de Savoie (au sein du centre de langues ALC), vous pouvez visiter la page Facebook de Vivarium.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA
NIF: 000826034303350

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES ET INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2017

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 02 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa adresse: Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2017 paru en date du 29/03/2017 dans les quotidiens nationaux "الهداف" et "MIDI LIBRE" relatif à la réalisation des logements publics locatifs y/c VRD à travers la wilaya de Médéa qu'après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement au :

Programme 3500 logements (P-Q 2010-2014) tranche 2010

N° Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique obtenue	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
24/30 logements publics locatifs y/c A ElHamdania	INFRUCTUEUX (AUCUN SOUMISISONNAIRE)				
06/30 logements publics locatifs y/c A ElHamdania	INFRUCTUEUX (LE FINANCEMENT DES BESOINS NE PEUT ETRE ASSURE)				

Programme 5500/8000 logements publics locatifs (LPL année 2011 2ème tranche)

N° LOT	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique obtenue	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
Des 40/80 logements publics locatifs, sans VRD à DRAA SMAR (îlot 02)	Cocontractant : HADJ ARAB MOURAD ayant le N° d'identification fiscale: 196826180056228	58.00 points > 50 points	Montant logement après rabais proposé : 102 018 000.99 DA 102 018 000.99 DA	14 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques, financières pour leur communiquer les résultats par écrit.

La commission des marchés publics de la wilaya de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 324

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BEDJAIA المركز الإستشفائي الجامعي لبيجاية
NIF / 41201600000606600001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le centre hospitalo-universitaire de Béjaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2017 portant réalisation des travaux d'aménagement et de réfection au profit du CHU de Béjaïa durant l'année 2017, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, la direction du CHU de Béjaïa a attribué provisoirement l'appel d'offre comme suit :

Lot	Attributaire	Note technique	NIF	Délai de réalisation	Montant de l'offre en DA/TTC	Observation
Lot N°01 : Aménagement du service d'épidémiologie au niveau de l'unité hospitalière FRANZ FANON de Béjaïa	SNC TINCOST ABBANE ET CIE	24 pts	000706018 565472	5 mois	8 136 625,00	Retenue, offre moins disante
Lot N°02 : Fourniture et pose des panneaux de signalisation au niveau de l'unité hospitalière KHELIL AMRANE	ETP AKKOUCHE YUCEF	20 pts	198906440 098509	01 mois	1 981 350,00	Retenue, une seule offre admise à l'évaluation financière
Lot N°03 : Travaux de ravalement de la façade principale et des escaliers de secours de l'unité hospitalière Khellil AMRANE	Infructueux, une seule offre pré qualifiée techniquement rejetée au motif que le montant de l'offre est jugé excessivement élevé comparé à l'estimation administrative					

Selon les dispositions de l'article 82, alinéa 04 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière à se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit et selon les dispositions de l'article 82, alinéa 03 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de l'affichage de l'avis d'attribution provisoire.

Le directeur général

Midi Libre n° 3112 - Mercredi 14 juin 2017 - Anep - 515 439

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Lutte à distance entre l'USMH et le RCR pour le maintien



La 29^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, sera marquée par une lutte à distance entre l'USM Harrach et le RC Relizane pour le maintien.

PAR MOURAD SALHI

Si dans le haut du tableau, les dés sont déjà jetés avec la consécration de l'Entente pour la huitième fois de son histoire et le MC Alger qui termine vice-champion, l'enjeu du maintien se poursuit jusqu'au bout. Mais cette fois-ci, ça va concerner uniquement deux équipes, à savoir l'USM Harrach avec 35 points et le RC Relizane avec 33 points.

Les gars de Lavigerie vont effectuer un déplacement périlleux à Médéa pour donner la réplique à l'Olympique Médéa. Il n'y a que la victoire qui compte pour les Harrachis. Le RC Relizane recevra, quant à lui, le CA Batna qui a déjà l'esprit en Ligue 2. Le Rapide partira favori dans ce rendez-vous à domicile. Mais les poulains de

Bouakkaz doivent impérativement gagner ce match et espérer une défaite des Harrachis. Un duel à distance acharné pour le maintien.

Le CS Constantine, qui possède 36 points, n'est pas encore à l'abri d'une descente aux enfers. Les poulains de l'entraîneur Abdelkader Amrani ont besoin aujourd'hui d'un seul point contre le MC Oran pour assurer définitivement leur maintien parmi l'élite. Les gars de la ville des Ponts suspendus continuent à recevoir leurs adversaires au stade Benabdelmalek-Ramdane.

Le DRB Tadjenanet, qui totalise 36 points, accueillera l'ES Sétif, déjà championne d'Algérie avec l'intention de remporter les trois points de la victoire et éviter les calculs.

La JS Kabylie, qui a déjà assuré son maintien après sa victoire à domicile contre l'USM Bel Abbès, se rendra à Laâquiba pour se mesurer au CR Belouizdad. Ce rendez-vous qu'abritera le stade 20-Août de la capitale s'annonce a priori équilibré avec un léger avantage pour les poulains de l'entraîneur Badou Zakki. Ce dernier veut quitter le Chabab avec une victoire même si sa mission est loin d'être facile

contre une équipe de la JS Kabylie qui a le vent en poupe.

Pour le haut du tableau, le MC Alger se rendra à Be-Abbès pour affronter l'USMBA dans un match sans enjeu. Le MC Alger, qui a assuré la deuxième place après sa large victoire à domicile face à l'Olympique Médéa, se présentera au stade 24-Février 56 avec la ferme intention de l'emporter. En face, l'USM Bel-Abbès vit une fin de saison difficile, comme l'atteste bien évidemment les derniers mauvais résultats contre l'USM Alger et la JS Kabylie. Les poulains de Si Tahar Cherif El Ouazani semblent avoir la tête aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, prévues à la fin de ce mois contre le CR Belouizdad.

De son côté, l'USM Alger,

qui a vu la deuxième place s'éloigner après sa défaite contre l'ES Sétif, accueillera la JS Saoura dans un match qui s'annonce a priori équilibré. Les Rouge et Noir pensent beaucoup plus à la Ligue des champions d'Afrique et le prochain match contre l'Al Ahly de Zamalek d'Egypte.

Le dernier match au menu de cette ultime journée de championnat aura lieu au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa et mettra aux prises la lanterne rouge, le Mouloudia local, et le NA Hussein Dey. Un match sans aucun enjeu. Les Crabes, qui possèdent 18 points seulement, ont été sanctionnés par la Ligue nationale par une défalcation d'un point suite à leur forfait lors du dernier match à Béchar contre la JS Saoura.

M. S.

LIGUE 1

1 match à huis clos pour le RCR, l'ESS et l'USMA

Quatre clubs de Ligue 1: le RC Relizane, l'ES Sétif, l'USM Alger et l'USM El Harrach, ont écopé chacun d'un match à huis clos, suite au traitement par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) des affaires des rencontres jouées mercredi 7 et samedi 10 juin dans le cadre des 28^e et 29^e journée, indique mardi l'instance footballistique nationale sur son site web officiel.

Outre cette sanction, les quatre clubs devront s'acquitter chacun également d'une amende de 200.000 DA.

Le principal grief retenu contre ces formations est l'utilisation et jet de fumigènes et projectiles. Aussi, pour le RCR et l'USMH, ils ont été sanctionnés suite à l'arrêt de leur match contre le MC Alger et le RCR pour 5 et plus de 10 minutes, respectivement, précise la même source.

Pour sa part, le MO Béjaïa, lanterne rouge et qui a mis les deux pieds en Ligue 2 Mobilis depuis déjà plusieurs semaines, a enregistré un match perdu par pénalité contre la JS Saoura suite à un arrêt de la partie du à un effectif réduit à moins de 7 joueurs (art. 84 Règlement des championnats de football professionnel/Art 89 Code disciplinaire). De plus le club Bejaïa sera privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour ce match. Il est sanctionné également d'une défalcation d'un point et d'une amende de 100.000 DA.

LEICESTER

La Juve entre dans la danse pour Mahrez

L'avenir de Riyad Mahrez ne s'écrira plus du côté de Leicester la saison prochaine, c'est une évidence. D'autant plus que selon le *Daily Mirror*, la Juventus Turin, finaliste de la dernière Ligue des champions, est entrée dans la danse après Arsenal et Chelsea déjà sur le coup ! Autrement dit, l'international algérien n'aura que l'embarras du choix cet été et Leicester devrait en profiter pour faire monter les enchères...

Programme des rencontres

17h

Médéa (stade Imam-Ilyès) : Olympique Médéa- USM Harrach
Relizane (stade Zougari-Tahar) : RC Relizane- CA Batna (huis clos)
Constantine (stade Chahid Hamlaoui) : CS Constantine-MC Oran
Tadjenanet (stade Lahoua-Smaïn) : DRB Tadjenanet- ES Sétif
Alger (stade 20-Août) : CR Belouizdad-JS Kabylie

22h30

Bel-Abbès (stade 24-Février 56) : USM Bel Abbès-MC Alger
Béjaïa (stade Unité maghrébine) : MO Béjaïa- NA Hussein Dey
Alger (stade Omar-Hamadi) : USM Alger-JS Saoura (huis clos)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DAMES D'ESCRIME

L'Algérie remporte la médaille d'argent

La sélection algérienne d'escrime (dames) s'est contentée de la médaille d'argent du fleuret au championnat d'Afrique par équipes qui se

déroule au Caire après sa défaite en finale face à l'Egypte (45-30). La médaille de bronze est revenue à l'équipe tunisienne,

éliminée au dernier carré par les Égyptiennes. Chez les messieurs, la Tunisie s'est adjugée le titre continental dans l'épreuve de l'épée en

dominant en finale l'Egypte (45-43). La compétition prend fin lundi avec au programme la finale de l'épée (dames) entre la Tunisie et

l'Egypte, alors que chez les messieurs, les Tunisiens tenteront de remporter le titre du fleuret face aux Egyptiens.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récupérer les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne ;
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- a) Pièces administratives :
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- b) Œuvre objet de participation :
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Douaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication.
<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

NUTRITION ET BEAUTÉ

Les vitamines essentielles pour une peau saine

La consommation de vitamines et de sels minéraux a une influence positive sur l'aspect de notre peau, la rendant plus belle.

Nous avons donc besoin de toutes les vitamines pour l'assurance d'une peau saine.

Liste des vitamines pour une belle peau :
Vitamine A

Elle renforce le tissu protecteur de la peau et empêche l'apparition de l'acné, la production de sébum étant limitée grâce à cette vitamine. Elle est également un puissant antioxydant qui évacue les toxines et les radicaux libres de votre corps. On la trouve dans le foie, les huiles de foie de poisson, les œufs, les laitages, salades, épinards, tomates, carottes, choux, abricots, melons, épinards, piments rouges doux, légumes verts.

Vitamine B

Elle permet de maintenir un teint plein de vie et soulage l'anxiété et le stress. Cette vitamine lutte contre l'apparition de l'acné sur le visage et favorise la circulation et le métabolisme sanguin pour une peau plus saine. Elle est également un facteur important pour le bon fonctionnement du système immunitaire et la production des anticorps.

On la trouve dans les viandes, volailles, poissons, flocons d'avoine, riz, pain complet, levure de bière, lait, légumes secs, pommes de terre, pâtes, carottes, choux, bananes.



Vitamine C

Fonctionnant comme un puissant antioxydant, elle joue aussi un grand rôle dans la cicatrisation des blessures et la stabilisation du collagène dans les tissus. La vitamine C maintient l'apparence en prévenant l'apparition de vaisseaux sanguins rompus présents dans le corps. Localement appliquée sur la peau, elle permet d'amoindrir les rides et ridules ainsi que l'effet néfaste des coups de soleil.

On la trouve dans les choux verts, épinards, oranges, citrons, mandarines, fraises, aubergines, tomates, pommes, poires, melons, raisins, pêches, etc.

Vitamine E

Elle a un pouvoir antioxydant et exerce des effets anti-

inflammatoires. Vous pouvez rendre votre peau soyeuse et douce en appliquant la vitamine E localement.

On la trouve dans les fromages, les œufs, le lait, le beurre, bananes, carottes, laitues, oranges, pommes, tomates, pommes de terre, riz, choux, huiles d'olive, de soja, légumes secs.

Zinc

Avec la vitamine A, il concourt à la fabrication de l'élastine et du collagène. Le zinc aide également les tissus à se régénérer et limite l'apparition de cicatrices. Il régule l'activité des glandes sébacées, ce qui limite l'acné. Enfin, le zinc agit comme antioxydant et empêche la formation de radicaux libres.

On trouve du zinc dans les noix, certains fruits de mer, les céréales complètes et les produits laitiers.

Certaines vitamines contribuent au maintien du bon état de la peau. Ce sont essentiellement les vitamines A, PP et Substances indispensables à notre organisme, les vitamines sont naturellement présentes dans notre alimentation. Aujourd'hui, elles entrent aussi dans la composition de produits cosmétiques car elles donnent de l'éclat au teint et aident à préserver la jeunesse de la peau. On appelle vitamines certaines substances indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. On distingue différentes classes de vitamine désignées par les lettres A, B, C, D, E, K et PP. A l'exception de la vitamine D, ces substances ne peuvent pas être synthétisées par notre corps et doivent donc être absorbées quotidiennement à faible dose. Une alimentation équilibrée suffit à éviter les carences. Les carences peuvent entraîner des troubles sérieux : le beri-beri dans le cas de la vitamine B1, le scorbut dans le cas de la vitamine C et le rachitisme dans le cas de la vitamine D.

CONSEILS PRATIQUES

Taches de transpiration sur les vêtements

L'été, il fait chaud et on transpire davantage. Les taches en dessous des bras sur les chemises, blouses et robes, c'est la catastrophe. Les taches de transpiration sont de véritables plaies pour les vêtements, et sont parfois définitives. Le vinaigre et le fer à repasser vous permettront d'enlever ces taches de transpiration en douceur. La transpiration, personne n'y échappe, même avec un bon déodorant et une hygiène de vie exemplaire. Certaines taches jaunes de transpiration s'incrusteront sur vos vêtements, parfois de façon irrémédiable, malgré tous les produits nettoyants que vous ajoutez à vos lessives. Voici quelques pistes pour vous débarrasser des taches jaunes de transpiration, en fonction du tissu. Quelques conseils pour venir à bout

de ces marques sur les vêtements.

Sur un vêtement blanc

Si la tache se trouve sur un vêtement blanc, n'allez surtout pas le laver avec un javellisant. Il se produira une réaction chimique qui le fera jaunir davantage.

Les couleurs très pâles

Normalement, le jus d'un citron dans 125 ml d'eau donne un bon résultat. Si vous n'avez pas de citron, essayez du vinaigre blanc.

Couleur foncée

Trempez la tache dans du thé - de préférence du thé vert - l'infusion (moyennement concentrée) teinte la tache et on ne voit presque plus rien.

Si la tache est vieille

N'espérez plus l'impossible. Le tissu est littéralement "brûlé". Idéalement, il faut faire tremper le vêtement dès que vous l'enlevez. Une tache fraîche s'enlève beaucoup plus facilement. Si le jus de citron ne donne aucun résultat, essayez un peu de peroxyde. Rincez et lavez normalement en suivant les consignes reprises sur l'étiquette d'entretien du tissu.

Prévention

Changer de marque de déodorant peut atténuer l'effet de l'interaction entre le déodorant et la transpiration. Le but n'est pas de limiter les effets de la transpiration. Les taches proviennent de la réaction qui opère entre l'aluminium contenu dans les



déodorants et la transpiration. Ce sont les protéines qui se trouvent dans la sueur combinées à l'aluminium qui créent des taches jaunes. Vous trouverez des déodorants sans aluminium dans les parfumeries surfaces.

Trucs et astuces

Réussir une mayonnaise



Vous la réussirez en préparant sur une table, une heure avant de l'entreprendre, tous les ingrédients. Car il est indispensable qu'ils soient à la même température.

Odeur d'oignons



Pour enlever sur un couteau l'odeur tenace de l'oignon, coupez avec cette lame une carotte en rondelles.

Eviter que la moelle d'un os ne se répande dans l'eau



Piquez deux ou trois grains de gros sel à chaque extrémité (dans la moelle), avant de le faire cuire dans le bouillon. De cette façon, la moelle ne se répandra pas dans l'eau.

Belles pommes au four



Enduisez d'huile les pommes que vous voulez faire cuire au four pour éviter qu'elles ne se rident. Elles auront au contraire un aspect lisse et luisant.

Mots Fléchés N°3284

embrouillera bloqueront	résider sorcellerie	statufié lutta	encore ! déchiffrer	bramera lieux des exploits sportifs	puissantes	soustrait en tenue d'Eye
porteur					voie urbaine jeunes étudiants	
stagner				arme de poisson note de clé		façon- nées
pouffera signe de portée		parodie déquerpiron	hardiesse débris		devins téméraire atome positif	débilitante
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près			arqile rouge échouais		degré musical petit navire
absurde la part de chacun			iridium au labo	rien		
fruit à huile vedette		classé			emploi théâtral unités de scierie	
feras le fier	métal de batée petits parasites	suintant lombes	réinstalles (te) beaux papillons		note de fin terre ferme	corps céleste
titre boursier passant par		habitudes sacrées voies d'accès		traînas-sas ennuiera		siège de société voulut
		feras du tort juste		mauvaise odeur délassé		sainte de l'agenda licite
concorde tracas	demeurées				qarrotter arène de catcheur	
rétrogrades tênu		souhaiter union européenne				disposé
			art du papier plié bradure			pareil mais raccourci
étoile de mer			posture de yoga		discours inutile	

SUDOKU

N°3284

SOLUTION SUDOKU

N°3283

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 3283

1				6	3			
4	5		3				7	
2	6	3						
	1		2		7			
			8		9			
			5		1		4	
						4	3	7
	8				3		2	9
		2	7					5

6	7	1	9	3	2	4	5	8
8	3	9	1	4	5	7	6	2
2	5	4	6	7	8	1	3	9
1	6	7	4	9	3	8	2	5
4	8	3	5	2	7	6	9	1
5	9	2	8	6	1	3	7	4
3	4	8	2	5	6	9	1	7
9	2	6	7	1	4	5	8	3
7	1	5	3	8	9	2	4	6

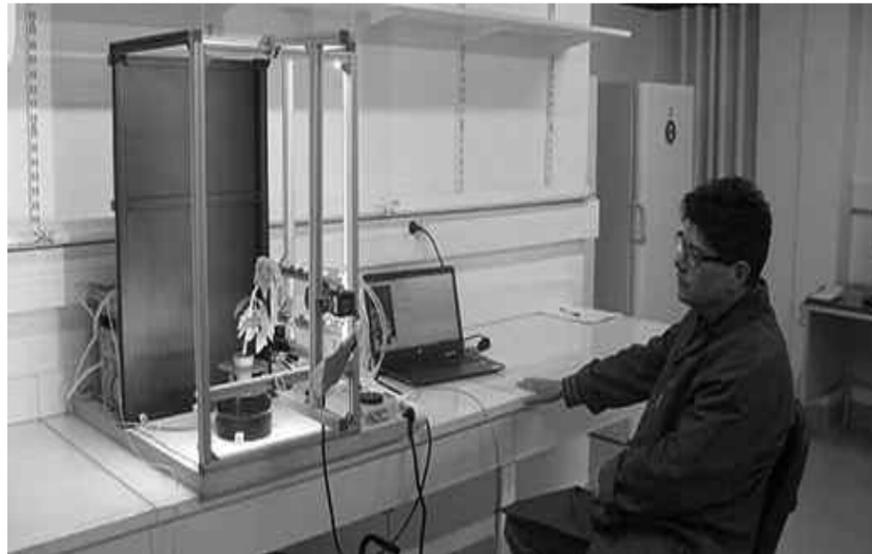
I	D	E	U	S	D	R						
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	E	T	E
L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	C	
R	U	M	I	N	E	R	T	A	P	O	T	A
M	I	N	E	R	A	L	E	A	L	E	S	
G	I	T	E	A	N	A	A	T	E	L	E	
N	E	R	F	G	I	F	L	E	S	R		
F	A	R	A	V	E	N	O	R	F	A		
T	A	R	S	E	E	C	R	A	S	A	I	
R	I	S	E	T	T	E	A	S	P	I	S	
O	F	U	I	T	E	S	B	O	N			
A	N	C	R	E	R	A	S	P	A	R	E	R
H	E	U	I	T	A	L	I	E				
T	R	A	N	S	I	E	B	A	S	S	I	N
U	R	E	E	S	L	A	C	E	N	I		
P	A	G	E	S	A	U	T	E	R	O	N	T
D	E	S	S	T	R	A	V	E	E			
D	E	R	T	E	S	T	E	S	A	N		
A	R	A	U	R	N	E	L	O	T			
B	R	I	E	F	E	R	T	U	Y	E	R	E
U	T	F	R	A	C	E	S	S	E	S		

Une application inédite dans le domaine du phénotypage des plantes

Le phénotypage non destructif d'une plante consiste à identifier une caractéristique physique de lots de plantes et de la suivre au cours de leur croissance.

Cela permet par exemple de révéler les différences entre différents traitements expérimentaux ou entre différents génotypes. Il existe ainsi des plateformes de phénotypage haut-débit (high throughput phenotyping) qui se développent dans le monde entier, capables de traiter des centaines de plantes chaque jour et pour lesquelles des entreprises spécialisées développent des systèmes de mesure non destructifs.

Une équipe du Laboratoire d'hydrodynamique de l'X (CNRS/École polytechnique), en collaboration avec le Laboratoire de physique et de physiologie intégratives de l'arbre en milieu fluctuant (Université Clermont-Auvergne /INRA) et l'Institut de biologie intégrative de la cellule (Université Paris-Sud/CNRS/CEA) vient de mettre au point une nouvelle méthode de phénotypage sans contact



par signature vibratoire qui a récemment fait l'objet d'un dépôt de brevet. Le vent déforme et fait bouger les plantes, de l'arbre entier à la feuille individuelle. Ces mouvements sont importants pour la plante, pour son fonctionnement, sa croissance et parfois sa survie. Ainsi, la connaissance des fréquences vibratoires permet de construire une signature mécanique de la plante analysée, particulièrement utile pour connaître, par exemple, le risque de casse au vent ou de défor-

mation en période sèche. C'est là que réside cette innovation

Méthode de phénotypage sans contact par signature vibratoire

La méthode de phénotypage sans contact par signature vibratoire, développée conjointement par l'École polytechnique, le CNRS et l'INRA, permet de caractériser, de manière précoce et discriminante, des phénotypes incon-

nus jusqu'alors. Déjà largement automatisée, elle peut être optimisée pour le phénotypage haut-débit de plantes. Elle est de plus complémentaire des méthodes classiques de caractérisation des dimensions des plantes (analyse d'image ou pesées) ou des spectroscopie et fluorométrie optiques déjà mises en œuvre dans le domaine du phénotypage haut-débit. En révélant de nouveaux phénotypes inconnus, elle permet de mesurer des caractères qui sont importants pour éviter la verse des plantes face au vent, une source majeure de pertes de rendement. Le programme de prématuration du CNRS a pour objectif de détecter des projets émergents à fort potentiel d'innovation et de soutenir les toutes premières étapes de leur développement. Il propose un accompagnement de la prématuration des projets par l'intermédiaire de recommandations et de moyens financiers supplémentaires pour permettre aux projets d'atteindre, au maximum, un niveau 3 sur l'échelle TRL1, pour entrer ensuite dans le processus de maturation classique.

L'ADN de momie révèle les mystères génétiques des anciens Égyptiens

Pendant des décennies, les scientifiques ont pensé qu'il était impossible d'extraire l'ADN de momies de l'Égypte antique. Une équipe internationale de scientifiques a réfuté cette théorie et a pu séquencer les génomes de 90 momies de l'Égypte ancienne, révélant que le patrimoine génétique des anciens égyptiens présente beaucoup plus de similitudes avec celui des peuples du Levant moderne, qu'avec celui des Égyptiens d'aujourd'hui. L'Égypte ancienne a longtemps exercé une attirance quasi-mystique sur les écoliers de tous âges (et un bon nombre d'adultes). Avec ses pyramides, ses canopes, ses hiéroglyphes, ses tombeaux maudits et bien sûr, ses momies, cette civilisation offrait tous les ingrédients pour que nous autres, hommes modernes, puissions laisser libre court à notre imagination. Cependant, pendant des décennies, les archéologues et les sci-

entifiques ont été désespérés que l'Égypte antique leur refuse une chose: son ADN. Les 151 momies provenaient de l'ancien peuplement d'Abusir el-Meleq, à quelque 100 kilomètres du Caire. Dans l'antiquité, le peuplement était dédié à Osiris, la déesse égyptienne des morts, et a donc constitué un lieu de sépulture populaire pendant des siècles. Les têtes ont été extraites et prélevées sur leurs corps au début du XX^e siècle et sont aujourd'hui conservées dans deux collections, en Allemagne. La datation au radiocarbone a montré que les momies dataient d'une période couvrant plus de 1.300 années de l'histoire de l'Égypte antique.

Le tissu mou des momies ne contenait presque aucun ADN (et c'est pourquoi les scientifiques pensaient précédemment qu'il était impossible d'extraire l'ADN des momies), mais les os et les dents en regorgeaient.



Les chercheurs ont ensuite comparé l'ADN de la momie à celui des peuples anciens et modernes de la région. Ils ont découvert qu'à un niveau génétique, les anciens Égyptiens n'étaient pas si différents des hommes

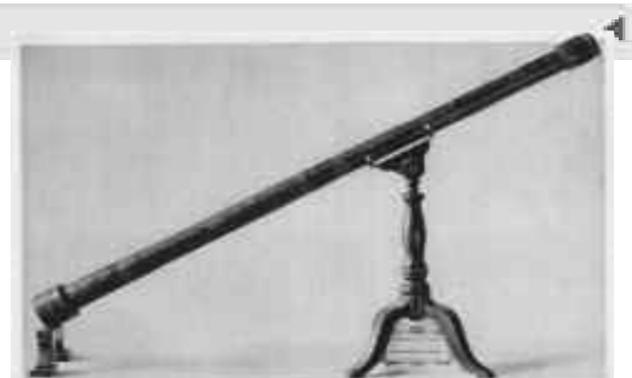
modernes du Proche Orient. Dans l'ensemble, la conquête constante de leurs terres par des puissances étrangères a eu très peu d'impact sur la composition génétique des anciens Égyptiens.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

LUNETTE ASTRONOMIQUE

Inventeur : Galilée Date : 1609 Lieu : Italie

La lunette astronomique diffère du télescope par son objectif, lequel est composé d'un ensemble de lentilles et fonctionne par le phénomène de la réfraction. La lunette astronomique a été mise au point par Galilée, le célèbre astronome italien à l'origine de la démocratisation de l'héliocentrisme, en 1609. Kepler, qui plus tard donna son nom à un télescope spatial, l'améliora en lui conférant deux lentilles convexes.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS


20h55



Affaire Beaugendre : les mystérieuses lettres de Madame G. En décembre 2012, Aurélie Barbot, mère de 29 ans, a été abattue à bout portant à son domicile de Val-d'Isère, près de Vitré (Ille-et-Vilaine). Elle a reçu une balle dans le visage. Les enquêteurs s'intéressent à son ex-mari, Sébastien Beaugendre, qui supportait mal l'idée d'être séparé de ses enfants

• *Affaire Baca : un cadavre dans le grenier. Laurent Baca a été vu pour la dernière fois par sa jeune compagne Edith Scaravetti, le 6 août 2014. Quelques mois plus tard, le corps sans vie de ce père de famille de 37 ans est découvert dans les combles du domicile familial du quartier Saint-Simon, à Toulouse. Il a été coulé dans du béton.*

RFM MUSIC SHOW


20h55



De nombreux artistes montent sur scène afin d'interpréter leurs plus grands tubes pour la troisième édition de cet événement musical. Parmi les chanteurs et chanteuses qui ont accepté de se produire figurent Florent Pagny, qui vient de sortir une mélodie composée par Maître Gims, Le Présent d'abord, Vianney, Amir, Nolwenn Leroy, Imany, Shy'm mais également Claudio Capéo, les Kids United, Marina Kaye, dont le nouveau single «On my own» est disponible, ou encore Tibz, Loïc Nottet et Olivia Ruiz.

LIGNE DE MIRE


20h55



Claire, jeune infirmière enceinte de huit mois, tient dans sa ligne de mire Aline, témoin central dans un procès aux enjeux colossaux. 48 heures plus tôt, David, son compagnon, est monté dans un taxi, se retrouvant malgré lui en possession d'une mallette remplie d'argent qui ne lui était de toute évidence pas destinée. Le couple, très endetté, se retrouve face à un dilemme de taille. Que faire de cette somme qui pourrait leur sauver la mise autant que leur coûter la vie ? A qui rendre l'argent ? Pendant ce temps, un tueur à gages est à leurs trousses. Le compte à rebours est lancé...

DES RACINES ET DES AILES


20h55



Sur la Garonne, entre Bordeaux et Toulouse. Ce périple commence à Bordeaux, cité inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2007. Sylvain Schoonbaert, architecte, fait découvrir le port de la Lune, riche de 2.000 ans d'histoire. Le voyage se poursuit au fil de la Garonne entre villages fortifiés et trésors de l'abbaye de Moissac. Sur le canal du Midi entre Toulouse et Sète. La Ville rose est le point de départ du canal du Midi qui fête cette année ses 350 ans. Un chef-d'œuvre que l'on doit à l'ingénieur Pierre-Paul Riquet avec près de 300 ouvrages d'art sur plus de 240 km de long.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PIANO FOREST


20h55



Destiné à un avenir de pianiste professionnel, Shuhei, un jeune fils de bonne famille, emménage dans une ville de province. Lors de sa première journée d'école, des camarades de classe lui lancent un drôle de défi : jouer sur un piano abandonné au milieu de la forêt. Accompagné par Kai, un élève turbulent et pauvre, Shuhei parvient à trouver l'instrument mystérieux dans les bois. Malgré toute sa technique, Shuhei ne parvient pas à faire sortir un son du piano alors que Kai, autodidacte, fait des prouesses, apparemment sans effort. Bientôt une amitié naît entre les deux garçons.

SUZANNE


20h55



Enfant, Suzanne danse sur scène parmi d'autres fillettes et rayonne de fierté sous le regard de son père, Nicolas, et sa jeune sœur, Maria. Chauffeur routier, veuf, Nicolas se consacre à ses filles, qu'il préfère élever seul. Les années passent. Lycéenne, Suzanne, enceinte, décide de garder son enfant, bravant l'incompréhension de son père. Le petit Charly grandit. Entre Suzanne et Maria, la complicité reste très forte, même si Maria mûrit davantage. Sur un champ de courses, Suzanne rencontre Julien, un mauvais garçon séduisant. L'amour qui les unit est si profond que Suzanne s'enfuit, abandonnant Charly. Nicolas et Maria ne la revoient, deux ans plus tard, que dans le prétoire d'un tribunal...

MAISON À VENDRE


20h55



Anne, 64 ans, habite une maison en plein cœur d'Angers, qu'elle partage avec ses enfants, Eléonor, 24 ans, et Arthur, 26 ans. Mais les deux jeunes adultes veulent aujourd'hui vivre dans leur propre appartement. Quant à leur mère, elle aimerait trouver un endroit plus petit et moins coûteux pour profiter de sa retraite. Le problème est que leur maison à l'agence-ment et à la décoration atypiques a du mal à se vendre. De leur côté, Karine, 30 ans et Romain, 34 ans, se sont séparés il y a 8 mois et souhaitent vendre l'appartement dans lequel ils vivaient auparavant à Thorigny-sur-Marne. Mais ils n'ont jusqu'ici pas reçu la moindre proposition d'achat et sont pressés de tourner la page. Stéphane Plaza va essayer de débloquer leur situation.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE


20h55



Un meurtrier et violeur en série a déjà fait trois victimes. Toutes les femmes présentent le même profil : jeunes, brunes et en état d'ébriété. A chaque fois, en guise de trophée, le coupable a rasé une partie de leurs cheveux à la base du cou. Bientôt, un quatrième cadavre, celui de Jennifer Knowles, est retrouvé. La sœur de la victime informe la police que Jennifer s'appropriait à rompre avec son petit ami, David Willard.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

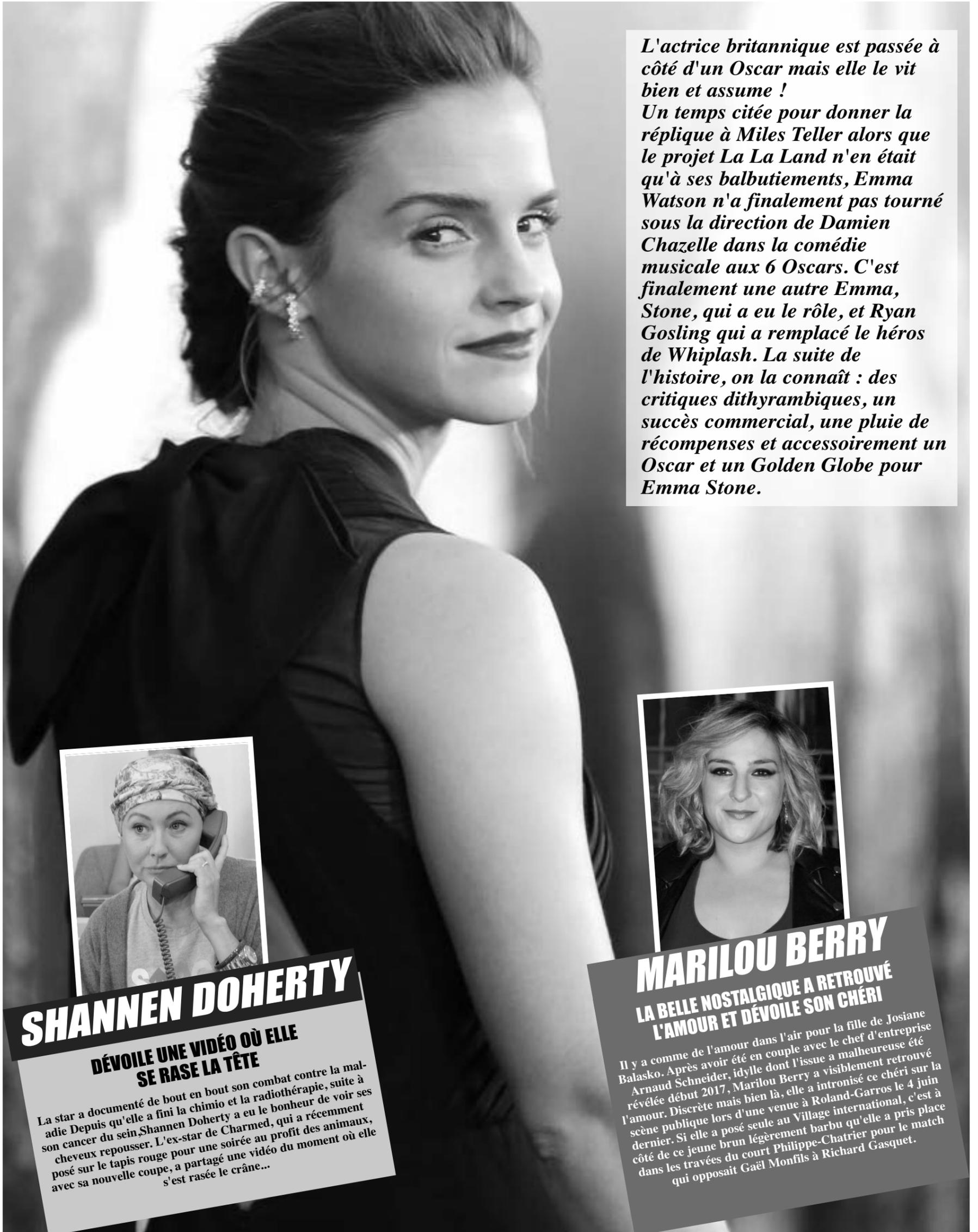
Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

EMMA WATSON

ELLE EXPLIQUE POURQUOI ELLE A REFUSÉ "LA LA LAND"



L'actrice britannique est passée à côté d'un Oscar mais elle le vit bien et assume !

Un temps citée pour donner la réplique à Miles Teller alors que le projet La La Land n'en était qu'à ses balbutiements, Emma Watson n'a finalement pas tourné sous la direction de Damien Chazelle dans la comédie musicale aux 6 Oscars. C'est finalement une autre Emma, Stone, qui a eu le rôle, et Ryan Gosling qui a remplacé le héros de Whiplash. La suite de l'histoire, on la connaît : des critiques dithyrambiques, un succès commercial, une pluie de récompenses et accessoirement un Oscar et un Golden Globe pour Emma Stone.



SHANNEN DOHERTY

DÉVOILE UNE VIDÉO OÙ ELLE SE RASE LA TÊTE

La star a documenté de bout en bout son combat contre la maladie. Depuis qu'elle a fini la chimio et la radiothérapie, suite à son cancer du sein, Shannen Doherty a eu le bonheur de voir ses cheveux repousser. L'ex-star de Charmed, qui a récemment posé sur le tapis rouge pour une soirée au profit des animaux, avec sa nouvelle coupe, a partagé une vidéo du moment où elle s'est rasée le crâne...



MARILOU BERRY

LA BELLE NOSTALGIQUE A RETROUVÉ L'AMOUR ET DÉVOILE SON CHÉRI

Il y a comme de l'amour dans l'air pour la fille de Josiane Balasko. Après avoir été en couple avec le chef d'entreprise Arnaud Schneider, idylle dont l'issue a malheureusement été révélée début 2017, Marilou Berry a visiblement retrouvé l'amour. Discrète mais bien là, elle a intronisé ce chéri sur la scène publique lors d'une venue à Roland-Garros le 4 juin dernier. Si elle a posé seule au Village international, c'est à côté de ce jeune brun légèrement barbu qu'elle a pris place dans les travées du court Philippe-Chatrier pour le match qui opposait Gaël Monfils à Richard Gasquet.

Fadjr	03h25
Dohr	12h49
Asr	16h40
Maghreb	20h12
Icha	21h56

DEUX PROJETS DE RÉOLUTION SUR LA DÉCOLONISATION ADOPTÉS

LE MAROC DÉBOUTÉ À L'ONU

Le Comité spécial de la décolonisation de l'Onu, dit comité des 24, a adopté lundi par consensus deux projets de résolution portant sur la diffusion d'informations sur la décolonisation et les territoires non autonomes.

Le premier projet de résolution présenté par le président du comité des 24, le vénézuélien Rafael Dario Ramirez Carreño et intitulé "Renseignements relatifs aux territoires non autonomes" réaffirme la nécessité pour les puissances administrantes de tenir le secrétaire général de l'Onu régulièrement informé de la situation économique et social des territoires, dont elles sont respectivement responsables.

Les puissances administrantes doivent continuer à communiquer au chef de l'Onu les renseignements aussi complet que possible sur l'évolution politique et constitutionnelle des territoires en question.

Le deuxième projet de résolution adopté porte sur la diffusion d'informations sur la décolonisation. Selon ce texte, l'Assemblée générale jugerait important de poursuivre et d'accroître ses efforts pour diffuser le plus largement possible des informations sur la décolonisation et le droit à l'autodétermination des peuples des territoires non autonomes.

Le comité spécial poursuivra ses travaux lundi prochain. Sa session de fond va prendre fin le 23 juin.

Les déconvenues du Makhzen dans les

travées de l'Onu et de ses agences ne se comptent plus.

Désarçonnée par des revers cuisants et répétés, sa diplomatie s'adonne désormais à un sport devenu favori pour elle : des querelles de chiffonniers antinomiques des us règles diplomatiques qui indiquent à tout le moins que le Maroc perd pied sur tous les terrains où il s'avance.

Ainsi, lundi, et à l'occasion d'une session de fond du Comité spécial de la décolonisation (Comité des 24), qui se tient à New York et rapportée par l'APS, le Maroc a tenté deux grossières manœuvres.

La première, et qui a lamentablement échoué a consisté, à introduire le président de la région de Dakhla et le vice-président de la région de Laayoune comme représentants du peuple sahraoui au sein du comité. Devant le nict catégorique opposé par le Comité, le Maroc changea de manœuvre et tenta de présenter les deux mêmes hommes comme «deux pétitionnaires devant être auditionnés par le Comité».

Et nouveau camouflet ! Le rejet, quoique serré au vote (8 voix contre, 7 voix pour et 5 abstentions) a été motivé par le fait que l'audition des pétitionnaires sur la question du Sahara occidental était une pratique propre à la quatrième commission de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation et non pas au comité des 24.

Complètement désarçonnée par cette décision, la délégation marocaine conduite par



son représentant permanent à l'ONU Omar Hilale et son allié au sein du Comité, la Grenade eurent des échanges enflammés avec le président des 24, le vénézuélien Rafael Dario Ramirez Carreno.

Ce dernier a vivement exprimé son ire à l'encontre de la Grenade, coupable à ses yeux "de prendre le Comité en otage" a-t-il asséné, en estimant que les propos de la Grenade s'apparentaient à "une menace à l'endroit du Comité" dénoncera-t-il.

Mais le déchaînement marocain allait de plus belle et Omar Hillale, qui s'est déjà distingué par le passé d'une manière scandaleuse lors des réunions de l'Onu sur le

Sahara occidental a une nouvelle fois récidivé en tenant des propos injurieux à l'égard du représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Onu, Sabri Boukadoum. Cependant, les gesticulations folkloriques, une marque marocaine désormais dans le concert des nations, n'allèrent servir à rien dans la mesure où tenu dans la sérénité dans l'après-midi, l'essentiel du débat portant sur la décolonisation des 17 territoires non autonomes relevant du comité spécial, s'est concentré sur la question du Sahara occidental et la nécessité de soutenir l'autodétermination de ce territoire non autonome.

EMBARGO AÉRIEN IMPOSÉ AU QATAR

L'ARABIE SAOUDITE ET LE BAHREIN REVOIENT LEUR COPIE

L'Arabie saoudite et Bahreïn viennent de publier des communiqués identiques sur l'embargo aérien imposé au Qatar et entré en vigueur lorsque Ryadh, Abou Dhabi et Manama ont rompu avec lui toutes les relations à partir du 5 juin passé.

Dans son communiqué rendu public, mardi, l'Autorité de l'aviation civile des Émirats arabes unis a, de fait, énoncé que l'embargo aérien imposé depuis le début de la crise ne s'appliquait qu'aux seules compagnies aériennes du Qatar, de ses avions ou ceux enregistrés dans ce pays.

Le document ajoute que cette mesure ne s'applique pas aux compagnies aériennes et aux avions non enregistrés au Qatar et dans

chacun de ses trois pays voisins et souhaitant transiter par l'espace aérien de ces pays pour des vols en provenance ou en direction du Qatar.

Il fait également observer qu'"une exception est cependant faite pour les avions privés et aux vols charters vers ou en provenance du Qatar qui doivent faire, 24 heures à l'avance, une demande de transit par l'espace aérien de chacun des trois pays, tout en présentant une liste des noms et nationalités des membres d'équipage et des passagers et la nature de la cargaison à bord".

Il faut souligner que cette mise au point fait suite au forçage du patron de Qatar Airways, Akbar al-Baker, qui a appelé lundi

l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à déclarer "illégal" l'embargo imposé à son pays par l'Arabie saoudite et ses alliés, y voyant "un blocus" qui violait la convention de 1944 sur le transport aérien. A rappeler que le Golfe est plongé depuis le 5 juin dans une grave crise diplomatique lorsque Ryadh, Abou Dhabi et Manama, mais aussi l'Égypte et le Yémen, ont rompu leurs relations diplomatiques avec Doha, qu'ils accusent de "soutenir le terrorisme" et de se rapprocher de l'Iran. Les trois pays du Golfe ont également fermé leurs frontières terrestres et maritimes avec le Qatar et lui ont imposé de sévères restrictions aériennes.

RAMADHAN EN BELGIQUE

LE ROI PHILIPPE PARTAGE L'IFTAR AVEC UNE FAMILLE MUSULMANE



Le roi Philippe de Belgique a rompu hier soir, lundi 12 juin, l'iftar avec une famille musulmane installée dans la ville de Gand, en Flandres.

Même s'il ne faisait apparemment pas le carême, le roi des Belges a symboliquement rompu le jeûne, vers 22h locales, avec ses hôtes, la famille Benhaddou, en buvant du lait et en mangeant des dattes puis a dégusté avec eux la chorba traditionnelle du mois de Ramadhan.

Le grand quotidien de Bruxelles, *Le Soir*, qui rapporte cette information, a indiqué

que le roi Philippe a exprimé le souhait de s'imprégner de l'atmosphère d'un "iftar" durant le mois de Ramadhan. Le monarque belge a pris le temps de faire connaissance avec tous les membres de la famille Benhaddou qui le recevait dans son modeste bungalow où il s'est longuement informé sur la signification profonde du jeûne en Islam.

En ces temps d'incompréhension, de violence et de division, "c'est une main tendue envers la communauté musulmane" a estimé l'un des hôtes du souverain belge

POUR NON-RESPECT D'ASSIGNATION À RÉSIDENCE UN EX-MEMBRE DU GIA JUGÉ EN FRANCE

Mérouane Benahmed, ex-membre du Groupe islamiste armé (GIA) sera jugé le 27 juin à Laval en France. Selon *France Bleu*, il sera présenté devant le juge pour ne pas avoir respecté son assignation à résidence et s'être échappé vers la Suisse, le 8 septembre 2016, pour y demander l'asile. Sous le coup d'un mandat international, il avait finalement été extradé vers la France, le 6 mars dernier. Mérouane Benahmed, âgé de 43 ans, avait fui l'Algérie en 1999, puis a été condamné à dix ans de prison en France dans le cadre de l'affaire dite des filières tchétchènes, soupçonnées de projeter des attentats dans la capitale française. Après sa libération en 2011, il avait été assigné à résidence avec une obligation de pointer plusieurs fois par jour. Des communes avaient d'ailleurs refusé de l'accueillir, forçant les autorités à le déplacer plusieurs fois. Condamné à mort par contumace en Algérie, il avait aussi échappé à une extradition vers son pays d'origine après une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme.